

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 20 Février 2014 - 20 Rabi' al-Thani 1435 - N° 518 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE - IRAN
Ould Khelifa
reçu à Téhéran
par le président
iranien



Page 24

M. SELLAL ACHÈVE
SA VISITE À AIN DEFLA
Une wilaya résolument
tournée vers l'avenir



Page 4

PRÉSIDENTIELLE
2014

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une leçon de réalisme et de patriotisme

Boualem Branki

C'est une vraie leçon de politique, de réalisme et de patriotisme que le Président Abdelaziz Bouteflika a donnée lundi, alors que certains courants politiques avaient tenté de biaiser le débat sur la prochaine élection présidentielle. Au point que des institutions républicaines, dignes héritières de l'ALN, soient menacées et vouées à un lynchage sur la place publique. Trop, c'est trop! C'est ce qui a ainsi motivé cette sortie, la seconde en moins d'une semaine, pédagogique et en même temps avec un sérieux avertissement aux aventuriers politiques de tous bords, du Président Bouteflika qui a remis chacun à sa place.

Page 3



Bouteflika recadre le débat politique

LE DOCTEUR YOUSSEF AKLOUF, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES PARCS TECHNOLOGIQUES, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS



L'ANPT, un vivier d'idées

SCIENCE et VIE

OBÉSITÉ
Des anticorps
dérèglement
le mécanisme
de la faim

HISTOIRE

V - 1938 :
L'ANNÉE
DES CALAMITÉS
AGRICOLLES
La famine
dans
le Sersou

Pages 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE
Exploit
de la JSM
Chéraga
devant le CS
Constantine

Page 19

JUSTICE

BAB EZZOUAR
Il tue
sa voisine,
20 ans de réclusion
criminelle

Page 9

Météo



Régions Nord : 17° à Alger

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux localement assez denses notamment vers les régions de l'Est accompagnés d'averses de pluie en matinée. Les vents seront en général faibles à modérés (30/50 Km/h) de secteur ouest notamment sur régions du littoral.

La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux notamment vers le Sahara Central et nord Oasis avec localement averses de pluie.

Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 Km/h) avec fréquents tourbillons de sable.

	Max	Min
Alger	17°	12°
Oran	16°	09°
Annaba	17°	08°
Béjaïa	20°	09°
Tamanrasset	24°	09°

Horaires des prières

Jeudi 20 Rabi' al-thani 1435

Fajr	06:04
Dohr	13:02
Asr	16:07
Maghreb	18:36
Isha	19:55



SAMEDI AU SIÈGE DE L'UGTA Conférence nationale des présidents des bureaux de wilayas de l'ANR



Dans le cadre de la préparation de la prochaine élection présidentielle, le Secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, Belkacem Sahli, présidera samedi 22 février à 10h30 au siège de l'Union générale des travailleurs algérien (Ugta), sis place du 1^{er} Mai, Alger, la conférence nationale des présidents des bureaux de wilayas.

JUSQU'AU 24 FÉVRIER À ALGER Exposition d'artisanat

A l'occasion de la journée de la Casbah, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger en collaboration avec la Chambre de l'artisanat et des métiers, organise jusqu'au 24 février au Centre culturel Mustapha Kateb, (5, rue Didouche Mourad, Alger) une exposition d'artisanat.



No comment

CET APRÈS-MIDI AU PALAIS DE LA CULTURE Conférence sur le masque de Gorgone

Le ministère de la Culture organise, cet après-midi à 14h, à la bibliothèque du Palais de la culture, une conférence de presse qui portera sur les mesures juridiques et administratives entamées par le gouvernement pour procéder à la récupération du masque de Gorgone.



CE MATIN À 10H AU CENTRE CULTUREL AZEDDINE MEDJOUBI Journée d'étude sur «l'Allaitement maternel»

Agence de développement social ADS organise ce matin au centre culturel Azeddine Medjoubi, une journée d'étude et de sensibilisation qui portera sur «L'Allaitement maternel: tendresse et santé».

DEMAIN À 10H30

Conférence de Nabil Yahiaoui (président du RAJA) sur l'emploi et la jeunesse



Le Rassemblement pour la jeunesse algérienne (Raja) représenté par son président Nabil Yahiaoui organise une conférence-débat au cours de laquelle plusieurs thèmes d'actualité seront abordés dont l'emploi et la jeunesse.

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger, demain vendredi 21 février à 10h 30.

No comment

AGROALIMENTAIRE L'utilisation des additifs alimentaires thème d'une rencontre d'information aujourd'hui à Alger



Une journée d'études sur le «guide d'utilisation des additifs alimentaires dans les boissons» sera organisée aujourd'hui à Alger, indique le programme d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication (PME II) dans un communiqué. Cette rencontre, coorganisée par l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab), sera une occasion pour mettre à la disposition des industriels du secteur ce document afin de les informer et les sensibiliser sur les nouvelles molécules utilisables dans la production des boissons, précise-t-on.

RND Célébration le 22 février de l'anniversaire du parti

De 1997 à 2014, le RND a parcouru un long chemin et marqué la vie politique algérienne. Le 22 février, la célébration sera marquée par une lettre d'Abdelkader Bensalah aux militants, une cérémonie au niveau du secrétariat national et des manifestations organiques dans les wilayas.



Le RND est fortement impliqué dans le soutien à la candidature du président Abdelfattah Bensalah pour un nouveau mandat.

SAMEDI À L'IF D'ALGER Hommage à Assia Djebbar

L'Institut français d'Algérie rendra hommage samedi 22 février à la fondatrice de la littérature féminine algérienne d'expression française, Assia Djebbar.

Auteure d'une quinzaine de romans, de nouvelles, de pièces de théâtre et de poésie ainsi que de deux films cinématographiques, Assia Djebbar a reçu de nombreux prix prestigieux et a été élue en 2005 à l'Académie française.

SAMEDI À L'INSTITUT CERVANTÈS D'ALGER

Présentation de la programmation culturelle 2014



L'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantès d'Algier organisent, samedi 22 février, une conférence de presse ayant trait à la présentation des grandes lignes de la programmation culturelle 2014.

PRÉSIDENTIELLE 2014

C'est une vraie leçon de politique, de réalisme et de patriotisme que le Président Abdelaziz Bouteflika a donnée lundi, alors que certains courants politiques avaient tenté de biaiser le débat sur la prochaine élection présidentielle. Au point que des institutions républicaines, dignes héritières de l'ALN, soient menacées et vouées à un lynché sur la place publique.

Boualem Branki

Trop, c'est trop! C'est ce qui a ainsi motivé cette sortie, la seconde en moins d'une semaine, pédagogique et en même temps avec un sérieux avertissement aux aventuriers politiques de tous bords, du Président Bouteflika qui a, en véritable chef de l'Etat algérien, remis chacun à sa place.

Et délimité les lignes constitutionnelles de la République algérienne à ne pas dépasser. Encore moins à transgresser. Dans la même foulée, il a remis le débat sur la prochaine élection présidentielle dans son contexte, celui du libre jeu démocratique, de la concurrence politique loyale et au bénéfice d'un pays qui s'estancré dans l'exercice de la démocratie, la justice sociale et le respect des fondamentaux républicains. Faut-il dès lors nier cette évidence, comme il l'a affirmé dans sa déclaration, «nous allons vers un important rendez-vous, à savoir l'élection présidentielle qui constitue une nouvelle étape censée permettre à l'Algérie de consolider ses acquis dans tous les domaines»? Bien sûr que non!

Car cette échéance, comme l'a rappelé le chef de l'Etat, doit surtout renforcer «l'Etat de droit, la pratique démocratique, le respect des droits de l'Homme ou de la justice sociale, et du développement économique à travers l'ensemble du territoire national».

Mieux, il a rappelé à tous les acteurs politiques que le scrutin est «important en ce sens qu'il constituera une épreuve qui indiquera le niveau de maturité démocratique du peuple algérien tout entier».

Un peuple que le Président a appelé à «choisir son président parmi les candidats en lice», relevant en même temps «sa confiance en sa maturité, sa clairvoyance et en la justesse du choix qui sera celui du peuple algérien. «Il s'agit, en conséquence, d'un défi à relever en assurant le succès de l'opération électorale dans le cadre d'une compétition loyale et sereine, et de la confrontation de projets de société censés répondre aux attentes légitimes des citoyens, de façon à ce que le vainqueur soit celui que le peuple algérien souverain se choisira comme président», a encore précisé le Président Bouteflika.

C'est pour cela, a expliqué le chef de l'Etat, que «le contexte politique et so-

cial dans lequel nous évoluons à l'approche de l'élection présidentielle», est «marqué par la confusion qui a gagné les scènes politique et médiatique, et suscité l'appréhension des citoyens sous l'effet des manœuvres de désinformation internes et externes». Mettant en garde contre toute attaque de l'armée et de ses différents services, il a rappelé, encore une fois à «toutes parties concernées par la prochaine élection présidentielle (...) à s'élever, chacune selon ce que lui dicte ses obligations et son rôle, au niveau de ce que le sens des responsabilités citoyennes dicte en termes de respect délibéré et conscient des devoirs qu'il implique une citoyenneté qui anime l'amour du bien de la patrie et de son peuple, pour favoriser le déroulement d'une élection présidentielle durant laquelle prévaudra la civilité». Clair. Et précis, en ce sens que le Président Bouteflika a encore une fois recadré les débats sur cette prochaine élection présidentielle. Et, surtout, la nécessité de l'élever au niveau des grandes espérances du peuple algérien pour la consolidation de l'Etat de droit) à travers des institutions républicaines démocratiquement élues.

► Bouteflika recadre le débat politique



FINANCES

Lancement d'une centrale des risques crédits modernisée courant 2014

La Banque d'Algérie (BA) lancera sa centrale des risques crédits modernisée courant 2014, a indiqué mercredi son gouverneur Mohamed Laksaci, en annonçant la mise en œuvre par les banques des normes prudentielles de Bâle II à partir d'octobre prochain. «L'année 2014 verra la mise en place d'une centrale des risques moderne et globale» a déclaré le gouverneur au cours de la présentation du rapport trimestriel de la BA sur les tendances monétaires et financières du pays. Il précise à ce propos que le reporting de la plupart des banques en matière des risques encourus dans l'octroi des crédits est pratiquement à jour. Ces banques informeront la BA en temps réel des crédits qu'elles accordent à leur clientèle. Il avance que la modernisation de la centrale des risques va aider les banques dans l'application des nouvelles règles prudentielles de Bâle II qui interviendra à partir d'octobre prochain. Quatre centrales sont gérées par la BA, à savoir, la centrale des risques des entreprises, celle des ménages, celle des chèques impayés et celle des bilans, même si toutefois la centrale des risques ménages n'est pas encore opérationnelle.

En mars 2013, Laksaci avait annoncé que la BA allait lancer un nouvel appel d'offre pour sélectionner la société qui va l'aider à créer une nouvelle centrale des risques modernisée, après l'échec de l'entreprise sélectionnée lors du premier appel d'offre à mener le projet à terme. Il avait alors révélé que la BA a retenu deux options: celle de moderniser la centrale existante ou la création d'une nouvelle centrale selon les normes internationales en vigueur. Interrogé sur une éventuelle révision de la loi sur la monnaie et le crédit afin de permettre aux entreprises algériennes de transférer de l'argent pour financer leurs investissements à l'étranger, le gouverneur a répondu que l'article 126 est clair, autorisant les résidents à transférer des devises dans le cadre du financement d'investissements complémentaires à leurs activités en Algérie.

EMPLOI

Micro-entreprises et... lenteurs dans l'octroi des autorisations administratives

Le retard accusé dans le lancement, par les jeunes, de leurs micro entreprises est dû «aux lenteurs enregistrées dans l'octroi des autorisations administratives par certains secteurs», a indiqué mercredi à Alger, Mohamed Ben Meradi, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale. «Le plus gros problème auquel sont confrontés les jeunes investisseurs c'est l'octroi des autorisations administratives aux jeunes investisseurs, exigeés dans certains secteurs, avant le lancement des projets qui accuse un retard», a précisé le ministre lors d'un point de presse animé en marge du salon national de l'emploi «Salem 2014» inauguré cet après-midi au Palais des Expositions (Safex) aux Pins maritimes.

Il a, à ce propos, souligné qu'au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et l'Agence nationale d'assurances chômage (Cnac) «le délai du traitement et de l'éligibilité des dossiers ne dépasse pas une semaine», de même au niveau des banques où «les traitements des demandes des financement des projets se fait également en un délai très court», a-t-il encore ajouté.

«Le problème ne se situe pas dans le segment Cnac-Ansej-banques», a-t-il noté soulignant toutefois que «dans les professions libérales le traitement des dossiers se fait extrêmement rapide».

La 4ème édition du Salon national de l'emploi (SALEM) a été inaugurée mercredi au Palais des Expositions (Safex) aux Pins maritimes à Alger et s'étalera jusqu'au 25 février, avec la participation de plus de 310 micro entreprises. Cette manifestation a pour objectif de vulgariser les différents dispositifs d'emploi et de création de micro entreprises, notamment l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurances-chômage (CNAC), ainsi que les avantages accordés aux différentes catégories sociales dans le cadre de ces dispositifs.

APS

Sétif... 19 mai 2012...

Il y a deux années, jour pour jour, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, mettait en garde la jeunesse contre les complot qui visait l'Algérie. C'était le 19 mai 2012 à Sétif, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant.

Il avait choisi une date hautement symbolique pour mettre en garde les Algériens contre les complot dont faisait et fait encore l'oeuvre le pays. A l'époque, certaines parties mal intentionnées avaient fait le lien entre ce discours et les élections législatives qui allaient se tenir quelques jours plus tard.

Aujourd'hui encore, le chef de l'Etat a choisi une date chère aux Algériens, à savoir la Journée du Chahid pour mettre fin à une polémique dont les objectifs sournois visaient les fondements de l'Etat algérien.

Al l'approche de l'élection présidentielle du 17 avril prochain, un débat byzantin était en passe de s'instaurer, frô-

lant l'invective et la diffamation. Devant les dangers que présentaient certains commentaires, le chef de l'Etat a dû intervenir et user de toute son autorité pour remettre tout le monde à sa place et hisser les intérêts suprêmes de l'Algérie et du peuple algérien au-dessus des ambitions personnelles des uns et des autres.

Le Président de la République a évoqué dans son message à l'occasion de la Journée du Chahid des commentaires et des opinions inspirées par des «vecteurs hostiles» qui visent «l'affaiblissement des systèmes de défense et de sécurité nationales et, conséquemment, à porter atteinte à la stabilité du pays». Dans ce sens, le Président de la République a instruit tout ce beau monde à «faire la part des choses dans un contexte marqué par la surenchère politique et par les tentatives de brouillage à l'approche de la présidentielle et les agressions contre l'Etat national». «Le Département

du renseignement et de la sécurité, partie intégrante du ministère de la Défense nationale, reste pleinement mobilisé pour la bonne exécution des missions qui lui incombe, à l'instar des autres composantes de l'Armée nationale populaire», a affirmé le chef de l'Etat, ajoutant que «nul n'est en droit de régler ses comptes personnels au détriment des intérêts suprêmes de la nation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur».

«L'heure n'est plus à l'insulte ni aux invectives», a encore asséné le Président Bouteflika. Le message du chef de l'Etat vient ainsi mettre fin à un véritable complot de déstabilisation de l'Algérie, un pays fort grâce à la pérennité et la stabilité de ses institutions. En somme, il s'agit d'un message rassurant à plus d'un titre dans la mesure où il aura mis hors d'état de nuire les forces du mal qui ont mis l'Algérie dans leur ligne de mire. Le chef de l'Etat tient ainsi à protéger l'Algérie qui a pu renaitre

de ses cendres après une déennie de feu et de sang. Une Algérie qui a eu le génie de réconcilier ses enfants grâce à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Un pays qui a non seulement pu se débarrasser de sa dette extérieure, mais qui aura inversé la tendance en venant au secours des institutions financières mondiales telles que le FMI. Ces acquis ne peuvent être remis en cause ou faire l'objet de marchandage pour les basses ambitions de certaines parties, nostalgiques des années d'instabilité dont avait souffert l'Algérie, laquelle en est sortie en revanche grande.

Ni l'agression de Tiguentourine, ni les brasiers de Ghardaïa, Ouargla ou Bordj-Badjji-Mokhtar et encore moins le «printemps arabe» ne pourront ébranler un pays dirigé par des hommes ! Tant qu'il y aura des hommes, l'Algérie se portera bien et restera protégée !

Kamel Cherif

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a achevé hier en fin d'après-midi une visite de travail et d'inspection qu'il a entamée dans la matinée, dans la wilaya de Ain Defla, où il s'est enquis de l'avancement de plusieurs projets de développement dans divers secteurs.

Lors d'une réunion avec les autorités locales, élargie aux représentants de la société civile et aux élus locaux, M. Sellal a annoncé l'octroi d'une enveloppe complémentaire de 30,40 milliards DA au profit de cette wilaya, destinée au financement des projets de développement dans plusieurs secteurs. Le Premier ministre a entamé sa visite par l'inspection de deux tunnels de plus de 7 km chacun, au niveau de la localité de Guentas, dans la commune de Ain Soltane (40 km à l'ouest de Ain Defla), une partie relevant du projet de dédoublement de la voie ferrée El Affroun-Khemis Miliana. M. Sellal a exhorté les responsables à respecter les délais de réalisation, insistant sur la nécessité d'achever le travail de modernisation de la voie ferrée reliant Alger à Oran avant la fin de l'année 2015. Le Premier ministre s'est ensuite rendu dans une ferme d'élevage privée de 600 vaches laitières, dotée également d'une laiterie, dans la commune de Bir Ould Khelifa, avant d'inspecter un projet de réalisation d'un marché de gros de fruits et légumes dans la commune de Bourached. Dans la zone industrielle de la commune de Ain Defla, le Premier ministre a visité une entreprise privée de fabrication de batteries. Dans la même commune, il s'est rendu dans un site devant abriter le nouveau pôle urbain «Chellal», qui s'étend sur 120 ha et est composé de 5.600 logements. Il a, à cette occasion, exhorté les responsables locaux du secteur de l'habitat à «instaurer un environnement urbain homogène, à travers notamment la réalisation d'espaces verts et la construction de logements promotionnels publics (LPP) en R+1». Inspectant un projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits, dans la même commune, M. Sellal a instruit le directeur local du secteur de la santé à procéder à la construction de 24 logements au profit des médecins spécialistes qui y seront affectés.

M. SELLAL ACHÈVE SA VISITE À AIN DEFLA

Une wilaya résolument tournée vers l'avenir



A l'écoute de l'Algérie profonde

Un programme complémentaire de plus de 30 milliards DA et 38 nouvelles opérations

Un programme complémentaire de 30,40 milliards DA, dont 2 milliards sous forme de projets communautaires de développement (PCD), a été octroyé à Ain Defla, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à l'occasion de la visite de travail qu'il a effectuée hier dans cette wilaya.

Cette nouvelle enveloppe financière est destinée au financement de 38 nouvelles opérations dans divers secteurs de développement local.

Le secteur de l'urbanisme détient la majeure partie de ce programme avec 11,1 milliards DA, suivi par celui des ressources en eau et les travaux publics avec 3 milliards DA chacun, l'éducation nationale avec 1,3 milliard DA et

la santé avec 1,1 milliard DA, selon un document du Premier ministère.

Plusieurs autres opérations sont également inscrites à la faveur de ce programme dans les secteurs de l'énergie, la jeunesse et les sports, le transport, l'environnement, le tourisme, l'agriculture et les Forêts, selon le même document.

Le programme financera des actions visant à renforcer et moderniser les infrastructures de base et améliorer les conditions de vie des citoyens, à travers notamment la réalisation de 2.500 nouveaux logements, la rénovation du

réseau routier dans plusieurs communes, la réalisation de 3.500 ml de forages, 40 cantines scolaires, l'électrification et le raccordement au gaz naturel de 1.000 foyers à travers la wilaya, la réalisation d'un stade OMS de 7.000 places à Ain Defla, etc.

La wilaya d'Ain Defla a bénéficié durant la période 1999-2009 d'une enveloppe financière de l'ordre 197 milliards DA et au titre du programme quinquennal 2010-2014 d'une enveloppe de 116 milliards DA, destinée à la réalisation de plusieurs infrastructures socioéconomiques.

SELLAL :

«Rompre définitivement avec la culture du désespoir»

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a appelé à Ain Defla à tirer profit de la démocratie pour servir la nation et non pour la déstabiliser, soulignant la nécessité de consolider l'unité nationale. «La démocratie doit être mise à profit pour l'échange d'idées en faveur du développement du pays non pour semer la discorde et les rancoeurs entre les Algériens», a indiqué M. Sellal, lors d'une rencontre avec les élus locaux et les représen-

tants de la société civile de la wilaya de Ain Defla où il était en visite.

Il a souligné que le peuple algérien, «intelligent» et «conscient» de ses intérêts, «est souverain et libre dans ses décisions et nul ne saurait lui dicter quoique se soit».

Le Premier ministre a mis en avant l'impératif de «renforcer l'unité nationale et le front interne et d'exploiter à bon escient les potentialités de l'Algérie». «L'Etat algérien tel

que défini par la Déclaration du 1er novembre est un Etat social qui ne saurait abandonner le citoyen», a-t-il assuré. Par ailleurs, M. Sellal a estimé qu'en dépit de «quelques carences, l'Algérie a enregistré une importante avancée et réalisé de grands acquis dans tous les domaines», voulant pour preuve les constats qu'il a fait lors de ses visites de terrain dans différentes wilayas qui ont permis de «régler nombre de pro-

blèmes et d'enrichir le débat avec le peuple».

Le Premier ministre a souligné la nécessité de rompre définitivement avec la culture du «désespoir» car l'Algérie, a-t-il dit, possède des atouts civilisationnels, politiques, économiques et culturels. «C'est un grand Etat qui a bâti des civilisations et surmonté des crises et qui est tourné résolument et avec fierté vers l'avenir», a-t-il poursuivi.

APS

ENERGIE

Signature de contrats pour la réalisation de six centrales électriques en cycle combiné

La société algérienne de production de l'électricité (SPE), filiale du Groupe Sonelgaz, a procédé mercredi à la signature de six (06) contrats de réalisation de centrales électriques de type cycle combiné, dans six wilaya, indique la SPE dans un communiqué.



Ces centrales d'une puissance installée variant entre 1200 et 1600 MW chacune sont inscrites dans son plan de développement 2013/2017, pour un montant global d'environ 4 milliards de dollars, précise la même source.

La signature de ces contrats intervient suite à l'ouverture publique des plus d'offres techniques et financières tenue le 25 juillet dernier, relative à l'appel d'offre lancé dans ce sens.

Le consortium sud-coréen Hyundai Engineering and construction/Daewoo in-

ternational a été retenu pour la construction des centrales de Oumache (wilaya de Biskra) et de Bellara (wilaya de Jijel).

Selon le communiqué, l'entreprise Samsung cGT réalisera les centrales de Mostaghamento et de Naama, le Groupe Duro Felguera est retenu pour la réalisation de la centrale de Djelfa, alors que le groupe Gs/Daelim réalisera la centrale de KAIS (wilaya de Khencelia).

Les sociétés travaux du Groupe Sonelgaz participeront à la réalisation des dites centrales, précise la même source.

Les travaux de génie civil seront confiés à Inerga les travaux de montages des équipements à Etterkib et les travaux de transport terrestre exceptionnel ainsi que la manutention de l'ensemble des équipements lourds (turbines, alternateurs, transformateurs) seront confiés à Transmex. La SPE précise encore que d'autres sociétés algériennes prendront part à ces chantiers dans le cadre de la volonté du Groupe Sonelgaz d'encourager l'intégration nationale et de promouvoir la production nationale.

SANTÉ

Réalisation de neuf nouveaux CHU à travers les différentes régions du pays avant 2017

Le directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (ARES), Lazhar Bouanfaa, a annoncé mercredi à Alger la réalisation de neuf nouveaux centres hospitalo-universitaires (CHU) à travers le pays avant 2017.

Le nombre des CHU passera en 2017 à 24 établissements, après la réalisation de 9 nouveaux établissements à travers le pays, a indiqué le directeur général de l'ARES lors d'un colloque international sur la réalisation et la

gestion hospitalière, auquel prennent part plusieurs experts algériens et européens.

L'ARES veillera à la réalisation de ces nouveaux établissements prévus à Alger (700 lits), Tizi-Ouzou, Bejaia, Annaba, Ouargla, Béchar, Tlemcen, Constantine et Batna.

Créé en juin 2013, l'ARES est chargée du suivi des nouveaux projets relevant du secteur, en raison de l'in incapacité des directions de la santé de les suivre car ayant de nombreuses missions à assumer. Concernant les projets relevant du secteur de la

santé qui sont en cours de réalisation, M. Bouanfaa a affirmé que le taux d'avancement des travaux dépassait les 60% concernant 1.349 projets dont 124 hôpitaux publics, 5 centres anti-cancer, 22 établissements de psychiatrie et 442 polycliniques.

La capacité d'accueil des nouveaux établissements avoisine les 70.000 lits dont 3.800 lits pour les services de néonatalogie et les polycliniques des régions éloignées, a-t-il précisé.

Il a rappelé le nombre d'établissements réalisés depuis l'indépendance dont 13

CHU, 31 établissements de santé spécialisés notamment dans les domaines de la chirurgie cardiaque, la PMI et la rééducation fonctionnelle, 224 hôpitaux publics et 1.395 polycliniques dont 295 cliniques PMI.

Il s'agit également de 5.545 salles de soins, 265 établissements de santé de proximité, 1.309 unités de dépistage scolaire (UDS), 111 centres intermédiaires de santé mentale, 21 centres intermédiaires de lutte contre la toxicomanie, outre 219 centres antituberculeux et des maladies respiratoires.

FONCTION PUBLIQUE

Les revendications du CNAPEST relatives aux enseignants en fin de carrière approuvées

Le ministère délégué chargé de la Réforme du Service public a approuvé les revendications du Conseil national autonome des professeurs du secondaire et technique (CNAPEST élargi) relatives à l'intégration des enseignants en fin de carrière sans formation en attendant de trancher ultérieurement la question de la grève observée depuis 24 jours.

Le coordonnateur national du CNAPEST, Nouar Arabi, a déclaré mardi à l'APS qu'un accord relatif à l'intégration des enseignants en fin de carrière a été dégagé à l'issue de la rencontre qui a regroupé lundi le ministère délégué chargé de la Réforme du Service public et des représentants du CNAPEST.

Après examen de la situation par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, il sera proposé «la généralisation de cette décision

à l'ensemble de la fonction publique», selon la même source. Quant à la décision à prendre concernant le mouvement de grève, M. Nouar a précisé que «la position du syndicat sera prise à l'issue de la présentation du procès verbal de la réunion aux membres du conseil national».

Une autre rencontre s'est tenue lundi entre syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (SNAPEST) et la direction de la Fonction publique pour discuter des revendications relatives aux défaillances constatées dans le statut des travailleurs de l'éducation.

L'Union nationale du personnel de l'Education et de la Formation (UNPEF) avait décidé lundi soir de geler son mouvement de grève déclenché depuis plus de trois semaines suite à «l'accord favorable»

donné par la direction de la Fonction Publique concernant le droit à la promotion des enseignants des cycles primaire et moyen. Principale revendication de l'UNPEF.

Conformément à l'accord, tout enseignant des cycles primaire ou moyen ayant cumulé 10 années d'expérience, à compter de la date de son recrutement, ouvre droit à la promotion au poste d'enseignant formateur, à l'instar des enseignants du secondaire.

Trois (03) syndicats autonomes du secteur de l'Education avaient entamé depuis 23 jours un mouvement de grève pour revendiquer la révision du statut particulier, notamment, dans son volet relatif aux promotions et à l'actualisation de la prime de zone dans la région du sud et des Hauts Plateaux.

La formation professionnelle par apprentissage a doublé en quelques années

La formation professionnelle par apprentissage a doublé en quelques années, passant de 30 % à près de 60 % des effectifs, a révélé mercredi la directrice de la Formation continue et des relations intersectorielles au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Akila Chergou.

La part de la formation professionnelle par apprentissage est passée de 30 % de l'ensemble des effectifs formés par ce secteur il y a quelques années à environ 60 % actuellement, sachant que le secteur offre actuellement 271.000 postes de formation répartis sur les différentes disciplines et que l'objectif des pouvoirs publics est d'atteindre le seuil de 75 %, a précisé Mme Akila Chergou, invitée de la Chaîne 3 de la radio nationale.

Tout en notant que le secteur économique recèle «un réel potentiel» en matière d'employabilité, l'intervenante a assuré que les entreprises économiques impliquées dans le processus de la formation professionnelle des jeunes offrent une «meilleure insertion» à ces derniers, sachant que la formule de la formation par apprentissage offre aux potentiels diplômés des possibilités de recrutement au sein des entreprises les ayant pris en charge et ce, en fonction de leurs besoins.

Cette progression a été possible grâce à une politique «offensive» du département de la Formation professionnelle en direction des acteurs socio-économiques dans le but d'atteindre un seuil optimal d'adéquation entre formation-emploi, a-t-elle souligné, tout en insistant sur la «variété» des formules et des disciplines que le secteur propose aux reculés de l'éducation. Ainsi, a-t-elle révélé, de nouvelles disciplines ont fait leur entrée dans la nomenclature des métiers, à l'exemple de celle inhérente aux industries pétrolières, alors que d'autres le seront incessamment, comme celles liées aux métiers de la grande distribution et des services à la personne. La directrice a également rappelé que la nomenclature comporte 22 branches de formation, 422 spécialités et plus de dix (10) formules de formation destinées à toutes les catégories d'apprentis (formation à distance, cours du soir, pour les incarcérés, les femmes rurales, etc). Insistant sur la nécessaire contribution des entreprises économiques aussi bien nationales qu'étrangères dans la formation et le recrutement des jeunes, la Directrice de la Formation continue et des relations intersectorielles a rappelé, dans ce sens, l'instruction du Premier ministre du 17 novembre 2013. Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels qui contribue à la création d'entreprises a ainsi pris en charge plus de 90 % des bénéficiaires du dispositif de l'ANSEJ, a ajouté la représentante de ce département qui a fait part, par ailleurs, d'une stratégie de communication ciblant les stagiaires et leurs parents et visant à valoriser certains métiers, moins sollicités que d'autres.

ALGÉRIE - FINLANDE

Le secteur des TIC adopte la politique de positionnement dans le monde et de participation à la prise de décisions



La ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri a affirmé mardi à Alger que la politique adoptée par son secteur exige un positionnement dans le monde et la participation à la prise de décisions.

Lors d'une audience accordée au ministre des Affaires étrangères finlandais, M. Erkki Tuomioja, Mme Derdouri a souligné que la réalisation de cet objectif "passe par la maîtrise de la technologie à laquelle aspire le secteur en permanence", selon un communiqué du ministère.

Mme Derdouri a salué les relations liant l'Algérie et la Finlande dans le domaine des TIC et plaidé pour leur "renforcement". La ministre a estimé que la Finlande est "pionnière dans ce domaine sur lequel on peut compter", comme "il a été constaté" à plusieurs occasions et manifestations organisées au sein d'instances internationales, telle l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Dans ce contexte, la ministre a relevé l'expérience finlandaise dans le domaine de la sécurité informatique et la réduction du fossé numérique".

• Pour sa part, M. Tuomioja a salué les relations "privilégiées" liant l'Algérie et son pays dans tous les domaines, notamment des TIC, affirmant la nécessité "d'approfondir les relations et de les renforcer".

M. Tuomioja a indiqué que son pays compte plus de 3000 entreprises activant dans divers régions du monde. Dans un autre contexte, le chef de la diplomatie finlandaise a évoqué les possibilités de coopération dans divers domaines comme "la sécurité informatique, les start-up et le développement des infrastructures de télécommunication".

ALGÉRIE - FRANCE

Accord de coopération entre l'ARES et UBIFRANCE

Un accord de coopération a été signé hier à Alger entre l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (ARES) et l'Agence française pour le développement international des entreprises (UBIFRANCE) pour la réalisation de 9 centres hospitalo-universitaires (CHU).

L'accord a été signé du côté algérien par le directeur général de l'ARES, Lazhar Bouafia, et du côté français par le conseiller commercial de l'ambassade de France à Alger, chargé de la coopération entre les entreprises algériennes et UBIFRANCE, Georges Regnier.

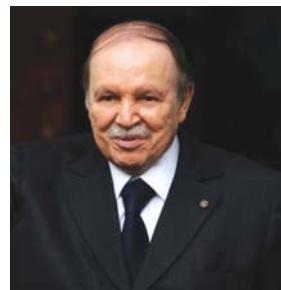
Outre la réalisation de 9 nouveaux CHU dans différentes régions du pays, cette coopération vise à créer un climat favorable à la création de micro-entreprises dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et la France dans le secteur de la santé conformément à la règle 51/49 ainsi que la mise à niveau d'anciens CHU dans la perspective d'améliorer les prestations fournies au citoyen.

FÊTE NATIONALE DE GAMBIE

Le président Bouteflika félicite son homologue le président Yahya Jammeh, pour la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue gambien Yahya Jammeh, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer au renforcement des liens de coopération entre les deux pays.

«La célébration de la fête nationale de la République de Gambie m'offre l'agréable occasion de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple



gambien frère», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisiss cette opportunité pour me féliciter de la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux



pays et vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à leur renforcement, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Forum d'affaires algéro-espagnol le 9 mars à Alger pour impulser la coopération économique

Le développement de la coopération économique et l'exploitation d'éventuels projets de partenariats notamment dans le BTPH et l'industrie sera au menu des travaux du forum d'affaires algéro-espagnol prévu le 9 mars prochain à Alger, indique la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI).

L'objectif principalement de cette rencontre, précise la CACI, est de favoriser le développement économique, diversifier les relations de partenariat algéro-espagnoles et renforcer les liens et les échanges commerciaux entre les deux

pays. Lors du forum, qui verra la participation d'une importante délégation d'hommes d'affaires espagnols, les participants discuteront également des moyens de renforcer la coopération dans l'agroalimentaire, les équipements industriels, la mécanique, l'énergie, la pêche et le transport, selon la CACI.

Durant 2013, les échanges commerciaux entre les deux pays se sont élevés à 1,54 milliard de dollars. L'Espagne est classée le premier client et quatrième fournisseur de l'Algérie.

UNIVERSITÉ

L'importance des études prospectives pour prévoir les événements dans les sociétés

Les participants au colloque international sur "les sociologues arabes face aux questions des mutations actuelles", ouvert mardi à Oran, ont insisté sur la nécessité d'études prospectives pour prévoir les événements pouvant surgir dans des sociétés.

Dans ce cadre, M. Ayachi Al Anser de l'université de Doha (Qatar) a souligné, lors de la séance abordant le changement et la contestation sociale, que les "études prospectives sont importantes car elle donnent des prévisions, proposent des scénarios et peuvent contribuer à la sociologie", notant, toutefois qu'il y a une grande différence entre ces deux sciences

partant du fait que les mutations sociales ont des parcours divers et contradictoires.

M. Al Anser a affirmé également que la sociologie dans les pays arabes "n'a pas prévu ce qui est appelé le 'printemps arabe', n'ayant pas décelé d'indices économiques ou politiques prévoyant ces événements à cause de la nature des phénomènes sociaux ou des mutations."

Pour sa part, l'universitaire de Tunis, Bachir Telili, a abordé, dans sa communication, les "secousses" qu'a connues son pays, à l'instar des autres pays arabes et les explications données par des sociologues et des anthropologues à ces événements sans précédent dans le monde arabe. "Le séisme social vécu par certains pays arabes n'a pas motivé les sciences sociales dans le monde arabe et des sociologues continuent à utiliser la langue du bois".

Diverses thématiques figurent au programme de cette rencontre de trois jours abordant, entre autres, l'accumulation des protestations sociales dans le monde arabe durant la dernière décennie. Un atelier est programmé autour de "l'utilisation des jeunes des réseaux sociaux et leurs impacts sur les mutations sociales", de même qu'une table ronde sur "le printemps arabe après trois ans".

1^{ERE} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE TRAVAIL MARITIME

Des conférenciers appellent les gouvernements à signer la convention maritime internationale de 2006

Les participants à la 1^{ère} conférence internationale sur le travail maritime tenue mardi à Alger ont appelé les gouvernements à signer la convention maritime internationale de 2006 et à l'appliquer dans leurs pays respectifs.

Le secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said a, dans son intervention, indiqué que la centrale syndicale travaillait actuellement avec le gouvernement pour la signature de cette convention, entrée en vigueur en août 2013 et dont les objectifs sont, notamment, l'amélioration des conditions de travail des marins.

M. Sidi Said a rappelé que le gouvernement algérien a pris en charge 60% des propositions formulées par l'UGTA et destinées à l'amélioration des conditions de travail dans le domaine maritime. De son côté, le directeur adjoint du transport maritime au ministère des Transports, Guellil Djilali, a indiqué que l'Algérie signera "prochainement" la convention maritime internationale de 2006 devant améliorer les conditions de travail des marins. Il a rappelé que l'Algérie avait signé sept autres conventions relatives au travail maritime, soulignant le rôle du secteur du transport maritime qui emploie 3500 à 4000 ma-

rins d'où la nécessité pour les services concernés de signer la convention internationale. Il a ajouté que le ministère avait constitué un groupe de travail composé de représentants des ministères du Travail, des Transports, des Affaires étrangères, de la Santé et de la Défense nationale avec pour mission notamment le renouvellement du modèle du certificat d'aptitude, l'organisation des heures de travail et l'élaboration d'une convention du travail maritime. La rencontre à laquelle ont pris part des représentants de syndicats des travailleurs du transport maritime d'Egypte, du Maroc, de Libye, de Jordanie, de Grande-Bretagne et d'Espagne, a été l'occasion pour évoquer l'action syndicale dans le domaine maritime et le rôle des organisations internationales. Le responsable du développement à la Fédération internationale des transports a souligné la nécessité d'orienter l'action syndicale vers un cadre de solidarité et la coordination avec les gouvernements pour l'intérêt des travailleurs. Fondée en 1996, la Fédération internationale des transports compte 690 syndicats représentant quelque 4 millions de travailleurs dans 190 pays.

LE DOCTEUR YOUSSEF AKLOUF, DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES PARCS TECHNOLOGIQUES (ANPT), INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

L'ANPT, un vivier d'idées

Des métiers nouveaux sont apparus en liaison avec les Ntic. Des métiers auxquels nous ne pouvions avoir la moindre allusion. Savions nous il y a 20 ans que nous allions créer des cybercafés ? Des internautes ? De nouveaux métiers ont fait leur apparition sur le marché du travail.



Said Abjaoui

Des métiers à innovation, des jeunes inventeurs porteurs de projet. Ces jeunes inventeurs ne vont pas être abandonnés. L'Agence nationale de promotion de la technologie est créée justement pour leur apporter une aide et les accompagner tout au long de leur projet jusqu'à maturité.

L'Agence nationale de promotion des parcs technologiques (ANPT), a été créée par décret exécutif du 24 mars 2004, et est un établissement à caractère industriel sous tutelle du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Son siège se trouve au cyberparc de Sidi Abdellah.

L'Etat s'est donné l'instrument de conception et de mise en œuvre d'une politique nouvelle destinée à la promotion et au développement des parcs technologiques. L'ANPT est l'instrument qui met en synergie les institutions de forma-

tion supérieure et de recherche du développement industriel ainsi que les institutions utilisatrices de technologie de l'information et de la communication pour des programmes de développement des parcs de technologies.

Elle est également chargée d'assurer avec le ministère concerné, la mise en œuvre le suivi et l'évaluation des engagements découlant des obligations de

DE CONSOMMATEURS À CRÉATEURS DE TECHNOLOGIE

L'Etat en matière d'accords régionaux et internationaux dans le cadre des activités des parcs technologiques.

Trois parcs technologiques régionaux sont déjà réalisés à Annaba, Oran et Ouargla tandis que trois autres vont être réalisés à Sétif, Constantine et Boughezoul et un incubateur à Ghardaïa, nouvellement annoncés. Chaque an-

née, pour identifier ceux qui peuvent postuler pour le projet d'incubateur, un appel à projets est lancé en direction des porteurs de projets de création d'entreprises innovantes dans le domaine des TIC. Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul projet. La phase pré-incubation dure au minimum 24 mois.

L'ANPT accompagne les jeunes porteurs dans le développement de la recherche en lui trouvant un plan de charge. Quelle que soit l'innovation, elle est prise en charge. Son contenu est algérien. Deux facteurs sont importants, à savoir le projet, et le porteur du projet. Le projet ne doit pas concerner l'industrie lourde. C'est une pépinière d'entreprises. 50 entreprises sont déjà installées dans le cyber parc avec un loyer mensuel versé de seulement 5 000 DA.

20 entreprises créées depuis 2010 avec le soutien du cyberparc de Sidi Abdellah

Vingt entreprises ont été créées depuis 2010 avec le soutien du cyberparc de Sidi Abdellah, a indiqué mercredi à Alger le directeur général de l'agence national de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), Youcef Aklouf.

«20 jeunes entreprises à utilité publique, utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC), ont été créées depuis 2010 avec le soutien du cyberparc de Sidi Abdellah» a déclaré M. Aklouf au forum du journal DK News.

Le directeur général de l'ANPT a insisté sur l'accompagnement des jeunes créateurs de projets innovants pour les concrétiser et les rendre «viables».

Il a relevé que le cyberparc de Sidi Abdellah avait accompagné 120 projets de création d'entreprises, dont 65 sont en cours, estimant que ce chiffre sera appelé à être doublé prochainement.

M. Aklouf a précisé, cependant, que sur l'ensemble des entreprises créées avec le soutien du cyberparc de Sidi Abdellah, 20 à 30 % avaient «baissé rideau» pour différentes raisons. «Plusieurs jeunes abandonnent leur projet d'entreprise dès qu'ils rencontrent des difficultés ou trouvent un emploi stable», a-t-il regretté.

M. Aklouf a indiqué par ailleurs, que l'ANPT et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) sont en négociation pour la signature d'une convention afin de faciliter la procédure d'octroi des financements aux porteurs de projets.

APS



JUSQU'AU 25 FÉVRIER À LA SAFEX L'Anpt au Salon de l'emploi

R.Rachedi

L'Agence nationale de développement des parcs technologiques (Anpt) prend part depuis hier et jusqu'au 25 du mois courant au salon national de l'emploi qui se tient au Palais des expositions, (Pins Maritimes, Alger).

Les jeunes porteurs de projets dans le domaine des TIC sont cordialement invités par l'agence à visiter le stand qui lui est réservé au Salon de l'emploi afin d'exposer leurs projets et prendre connaissance des modalités pour bénéficier de l'accompagne-



ment proposé par l'Anpt. «En plus de faire connaître les activités de l'Anpt, ce Salon offre la possibilité à nos start-up d'effectuer sur place leurs recrutements. 15 de nos entreprises prennent également part à cet événement pour démontrer aux jeunes algériens qu'il est tout à fait possible de réaliser leurs rêves et aboutir avec l'accompagnement nécessaire à la concrétisation de leurs projets» a déclaré M. Aklouf qui a souligné qu'un accord de partenariat entre l'Ansej et l'Anpt sera incessamment signé pour accélérer et faciliter la prise en charge des porteurs de projets.

Bientôt un club presse à l'Anpt

Le directeur général de l'Anpt a annoncé hier en marge du forum, qu'un club presse dédié aux journalistes désirant affiner leurs connaissances en matière des nouvelles technologies sera bientôt opérationnel au niveau du siège de l'Anpt.

«Les représentants des médias désirent approfondir leurs connaissances dans le domaine des technologies de l'information et de la communication auront bientôt la possibilité d'assister à des rencontres dont l'objectif est de les aider à mieux traiter et maîtriser ces sujets» a indiqué le DG de l'Anpt.

R. R

Lire également en page 24

FINLANDE

L'inflation stable à 1,6% en janvier

L'inflation est restée stable en Finlande en janvier, à 1,6%, poursuivant sur sa tendance de 2013, a indiqué mercredi l'institut statistique national.

Le taux d'inflation, de 1,5% sur l'ensemble de l'année 2013, oscille entre 1,2% et 1,7% depuis un an, alors qu'il avait dépassé 2% tous les mois en 2012.

L'indice harmonisé des prix à la consommation (HICP) de l'Union européenne donne pour la Finlande une inflation plus élevée, à 1,9%. C'est davantage que dans la zone euro, où elle a été de 0,7% selon la première estimation d'Eurostat.

RUSSIE

Le rouble enregistre une chute record face à l'euro



La monnaie russe poursuivait mercredi sa chute à des niveaux jamais vus face à l'euro, qui a dépassé le seuil des 49 roubles pour la première fois. La dégringolade du rouble, qui atteint 8% depuis le début de l'année, s'est accentuée mardi soir quand le ministère des Finances a annoncé des achats de devises étrangères pour remplir ses réserves antifrice, et a repris dès le début des échanges mercredi. Les autorités ont pourtant assuré qu'elles veilleront à ce que ces achats affectent le moins possible le marché des changes.

La monnaie unique européenne est montée jusqu'à 49,0490 roubles et valait vers 06h50 GMT 49,01 roubles. De son côté, le dollar est monté jusqu'à 35,6425 roubles, son plus haut niveau depuis 2009, et valait vers 06h50 GMT 35,61 roubles.

Le phénomène, qui touche la plupart des monnaies émergentes, est vu avec inquiétude par les Russes qui ont déjà vécu plusieurs dévaluations dououreuses depuis la fin de l'Union soviétique. Vendredi, la banque centrale a prévenu qu'elle était prête à relever ses taux si la dépréciation du rouble avait des répercussions importantes sur l'inflation.

PORUGAL-DETTE

Le Portugal attendra jusqu'en avril pour trancher sur un recours à une ligne de crédit

Le Portugal compte attendre le mois d'avril avant de prendre une décision sur un éventuel recours à une ligne de crédit de précaution à l'issue de son programme d'assistance le 17 mai, a indiqué mardi le Premier ministre Pedro Passos Coelho.

«Nous ne voyons aucune raison de prendre une décision maintenant. Nous allons évaluer la situation des marchés financiers en avril et prendre avec nos partenaires européens la meilleure décision possible», a-t-il dit. «Notre retour sur les marchés paraît aujourd'hui plus facile qu'il y a un an. Mais il est trop tôt pour se prononcer» sur le



sujet, a déclaré M. Coelho. «Je suppose que si nous avons besoin d'une ligne de crédit, il n'y a aucune raison de ne pas arriver à un accord» avec Bruxelles, a-t-il ajouté. Le Portugal avait réussi la semaine dernière une émission de dette très attendue à dix ans, qui a suscité une forte demande des investisseurs et lui a permis de lever 3 milliards d'euros sur les marchés. Les taux d'emprunt

du Portugal à cette échéance sont au plus bas depuis mai 2010, se situant autour de 4,8%.

Un retour régulier sur les marchés est une des conditions exigées par Bruxelles si le Portugal décide à l'issue de son plan de sauvetage de demander une ligne de crédit de précaution à laquelle il peut avoir recours en cas de turbulences sur les marchés.

Le premier ministre portugais a relevé, dans ce sens, que son pays a commencé à créer des réserves financières pour 2015 et a couvert tous ses besoins de financement pour 2014, ce qui est, selon lui «très positif pour les négociations».

Quant à la dette publique du pays, qui a atteint 127,8% du PIB, le chef de l'exécutif a insisté sur la nécessité de la réduire en maîtrisant les dépenses, tout

Le pétrole finit en hausse à New York

Les prix du pétrole ont clôturé en hausse à New York, atteignant leur plus haut niveau en quatre mois mardi, profitant de tensions géopolitiques dans plusieurs pays producteurs de brut, d'un hiver américain toujours rigoureux et de l'anticipation d'une nouvelle baisse des stocks à Cushing.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars a grimpé de 2,13 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 102,43 dollars, un niveau plus atteint depuis le 10 octobre. Le marché se prépare à l'annonce d'un nouveau recul des réserves de brut à Cushing, dans l'Oklahoma (sud des Etats-Unis), où est entreposé le brut servant de référence au WTI, selon l'analyste indépendant Andy Lipow. Cette baisse serait la conséquence directe de la mise en route fin janvier de

la partie de l'oléoduc Keystone reliant cette ville aux raffineries du golfe du Mexique.

Le cours du WTI a aussi profité de la réapparition de «poches de tensions géopolitiques», a remarqué Matt Smith de la lettre d'informations pétrolières The Daily Distillation. «Le flux de production en Libye reste sous les 400.000 barils par jour» en raison de mouvements de protestation entravant l' extraction et l'acheminement du brut, et «des violences au Nigeria se propagent au Niger et au Cameroun», a-t-il relevé.

«Le Soudan du Sud s'est ajouté à la liste des inquiétudes actuelles», a précisé Tim Evans de Citi: les rebelles ont lancé mardi matin une vaste offensive pour reprendre aux forces gouvernementales la ville stratégique de Malakal, capitale de l'Etat pétrolier du Haut-Nil

(nord-est), faisant voler en éclats le cessez-le-feu signé laborieusement fin janvier par les belligérants.

De l'autre côté de l'Atlantique, les troubles au Venezuela, important importateur de produits raffinés américains, participaient aussi à la progression du baril de WTI, selon Carl Larry de Oil Outlooks and Opinions: partisans du pouvoir et de l'opposition participaient mardi à une nouvelle journée de mobilisation, six jours après de violentes échauffourées.

Par ailleurs, «la persistance du temps froid aux Etats-Unis soutient la demande» en produits pétroliers, a souligné Andy Lipow.

«Malgré le gel et l'entrée en saison de maintenance, les raffineries continuent d'évoluer à une cadence élevée pour cette période de l'année».

Le pétrole reste stable maintenu par les tensions géopolitiques

Les prix du pétrole ouvriraient relativement stables mercredi en cours d'échanges européens, après avoir touché des sommets depuis quelques mois en raison des tensions géopolitiques et de la vigueur de la demande de carburant pour le chauffage aux Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 110,28 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 18 cents par rapport à la clôture de mardi. La veille, le Brent est passé au dessus de la barre des 110 dollars le baril pour la première fois depuis le début de l'année.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars gagnait 38 cents à 102,31 dollars. Dans les échanges asiatiques, le WTI a atteint 103,14 dollars, son niveau le plus élevé depuis plus de quatre mois. «Le Brent se maintient au dessus des 110 dollars le baril, soutenu par les tensions géopolitiques en Afrique et au Venezuela,



tandis que le WTI a atteint son plus haut niveau en quatre mois alors que les stocks (pétroliers américains) sont attendus en baisse en raison de la demande hivernale», expliquaient les experts.

Les troubles en cours en Libye, dans le Soudan du Sud ou encore au Venezuela,

trois pays producteurs de brut, ont inquiété les investisseurs, poussant les prix du Brent au dessus des 110 dollars le baril mardi. En Libye, où le secteur pétrolier est bloqué depuis des mois par divers mouvements de protestation, la production est retombée à 375.000 barils par jour, selon

les analystes. «Il y a aussi de mauvaises nouvelles du Soudan du Sud, où des combats ont repris entre les rebelles et les forces gouvernementales pour le contrôle de la capitale de la principale province pétrolière, ce qui pourrait menacer la production de 160.000 à 200.000 barils de brut par jour», ajoutait-on.

De son côté, le WTI est monté à son plus haut niveau depuis plus de quatre mois «grâce à la forte demande hivernale» aux Etats-Unis. L'hiver très rigoureux que connaissent les Etats-Unis alimente en effet une hausse de la demande de produits distillés, dont les stocks sont en chute de 10,2% sur un an selon les dernières données du département américain à l'Énergie (DoE).

Les investisseurs scruteront ainsi le rapport hebdomadaire sur le niveau des stocks pétroliers américains lors de la semaine dernière, qui sera publié jeudi au lieu de mercredi en raison d'un jour férié lundi aux Etats-Unis.

APS

BAB EZZOUAR

Il tue sa voisine

A la fin de mois de janvier 2013, des citoyens découvrent un cadavre de sexe féminin près de son domicile à Bab Ezzouar. Aussitôt alertés, les services de police et les éléments de la Protection civile se rendent immédiatement sur les lieux. Le corps de la victime est évacué sur l'hôpital, et les enquêteurs ouvrent une enquête pour mettre toute la lumière sur cette affaire et arriver à identifier l'auteur de ce meurtre horrible.

Les policiers ne tardent pas à l'embarquer, auditionné et pressé de questions, il avoue être le responsable du crime.

Le prévenu s'appelle Yazid, c'est un jeune de 26 ans, Amina sa voisine, âgée de 28 ans divorcée et mère de deux enfants, entretenait des relations sexuelles avec son père Mourad âgé de 52 ans, père de cinq enfants, ce scandale est colporté de bouche à oreille dans toute la région. Sans de se douter un seul instant que cette dernière est la maîtresse de son père. Son épouse Nadia se sentant trahie et humiliée, une dispute violente éclate entre eux.

Les choses ne peuvent continuer ainsi si dit Yazid, il faut mettre un terme à cette situation, une seule solution : tuer, éliminer sa voisine. Yazid ne pense plus qu'à venger sa mère.

Yazid est obsédé par l'idée de tuer Amina, il est bien décidé à en finir avec sa voisine. Il sort son couteau et lui assène



plusieurs coups au ventre.

En ce mois de février 2014, il est jugé par le tribunal criminel d'Alger. Lors de son procès, il avoue ne rien regretter de son geste.

Le représentant du ministère public, après avoir rappelé les faits qu'il a jugés très graves, qu'e l'accusé ne peut être

néficier d'aucune circonstance atténuante, il relève par ailleurs que la pré-méditation existe et que l'homme ne regrette pas son crime sur sa voisine. Il requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle contre le meurtrier.

L'avocat de la défense sollicite la clémence de la cour, il dé-

mande les circonstances atténuantes en faveur de son mandant. Après les délibérations d'usage, le jury suit le procureur et condamne Yazid à la peine de 20 ans de réclusion criminelle, en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal.

A. Ferrag

BORDJ BOU ARRÉRIDJ :



Mandat de dépôt pour le receveur du bureau de poste de Mansoura pour détournement

Un receveur du bureau de poste de la commune de Mansoura, une commune située, à 30 km de Bordj Bou Arréridj, a été mis sous mandat dépôt, avant-hier, par le magistrat instructeur près le tribunal de Mansoura pour détournement de deniers publics. Le receveur, mis en cause dans cette affaire de détournement, Y.A., avait détourné une

somme 792 730,00 DA, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la SW de Bordj Bou Arréridj.

Selon les enquêteurs, le receveur avait déclaré qu'il pris cette argent pour payer un lot de terrain et qu'il va les rendre dans quelques jours.

Mouad B.

Le P/APC de Bendaoud victime d'une agression

Le premier magistrat de la commune de Bendaoud, 70 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a fait l'objet d'une agression, mardi dernier de la part d'un individu connu, résidant dans la commune, qui lui a donné un coup de tête.

Une plainte a été déposée le jour

même pour agression et insulte. Le P/APC a été hospitalisé à la polyclinique de la commune. Un certificat de 18 jours d'invalidité lui a été remis par le médecin.

L'agresseur a été immédiatement arrêté par la Gendarmerie et va être présenté devant le procureur de la

République pour coups et blessures sur un officier de l'état civil et qui en outre, était en exercice de ses fonctions.

Selon nos informations, un retard ou un refus de délivrance de permis de construire serait la cause cette agression

Mouad B.

TIZI-OUZOU :
13
blessés dans
un accident
de bus de
transport
universitaire



Douze (12) étudiants et le chauffeur d'un bus de transport universitaire ont été blessés dans un accident de la circulation survenu mardi après-midi au niveau de la localité de Tamda (15 km à

l'est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident serait dû à une défaillance du système de freinage du bus qui s'est encastré dans la façade d'un local commercial de

cette petite ville universitaire, a précisé la même source. Les 13 victimes, souffrant de blessures légères, ont été admises au CHU de Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué de source hospitalière.

AFRIQUE DU SUD 2 morts dans une mine d'or désaffectée

Deux corps ont été découverts dans la mine d'or désaffectée proche de Johannesburg en Afrique du Sud où plusieurs mineurs clandestins, tous d'origine étrangère, avaient été bloqués dimanche, a déclaré mardi un responsable des secours.

«Un corps a été remonté à la surface par les mineurs, et nous avons pu atteindre le second corps», a indiqué le responsable, Rogger Mamaila.

Un nombre indéterminé de mineurs avaient été bloqués dimanche, et nombre d'entre eux avaient ensuite refusé de sortir après que la dalle de béton scellant l'ancien conduit eut été retirée par les secours, par crainte d'être jugés pour activité minière illégale.

Mardi matin, trois hommes avaient fait surface, après les 22 déjà dégagés dimanche et lundi.

PROCÈS CONTRE L'AVOCAT DE LA FAMILLE BEN BARKA Le jugement connu le 15 avril prochain

Le jugement de l'avocat de la famille Ben Barka, Me Maurice Buttin, qui a comparu mardi devant le tribunal de Grande instance de Lille pour «violation du secret professionnel», sera connu le 15 avril prochain, a-t-on appris de source proche du dossier.

«Les délibérations pour le jugement de cette affaire sont attendues à partir du 15 avril et le représentant du Ministère public est allé dans le sens de la relaxe de l'avocat de la famille de l'opposant marocain», a indiqué à l'APS le président de l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (Asdhom), qui a assisté à la séance. Celle-ci s'était ouverte vers 16 heures pour prendre fin dans la soirée. Parallèlement, un sit-in en soutien à M. Buttin s'était tenu aux abords du tribunal.

Les participants ont brandi des banderoles sur lesquelles était notamment écrit : «Justice pour la famille Ben Barka» et «Jugez les criminels et non pas M. Buttin».

A travers un tel procès, «on veut essayer de faire taire l'avocat de la famille Ben Barka qui s'exprime publiquement, depuis bientôt 50 ans!», avait indiqué M. Buttin, dans un entretien accordé à l'APS. Les autorités judiciaires françaises reprochent à l'avocat français d'avoir divulgué des secrets de l'instruction à propos des mandats d'arrêt internationaux lancés contre des «sécuritaires marocains en 2007», qui seraient impliqués dans l'enlèvement, en octobre 1965 à Paris, de l'opposant marocain. La plainte a été déposée par Miloud Tounsi, alias Chtouki, commissaire de police marocain haut gradé en retraite, qui serait complice de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, le 29 octobre 1965 à Paris. Vendredi, des associations et des organisations de défense des droits de l'homme activant en France se sont déclarées «scandalisées» d'apprendre que l'avocat de la famille Ben Barka, M. Maurice Buttin, sera jugé pour «violation du secret professionnel». Elles ont affirmé «constater, qu'au lieu d'agir dans le sens de la levée des blocages pour favoriser la manifestation de la vérité sur le sort de la disparition de Mehdi Ben Barka, les autorités judiciaires françaises n'ont mieux trouvé que de poursuivre en justice le plus ancien avocat de la famille Ben Barka qui prend en charge l'affaire depuis 50 ans».

APS

SANTÉ

Des hélicoptères pour le sud

Des hélicoptères seront introduits dans les services d'urgence des structures hospitalières dans les régions du sud de l'Algérie, a indiqué mercredi à Aïn Defla, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«L'Etat va introduire des hélicoptères dans les services d'urgence des structures hospitalières du sud du pays», a indiqué M. Boudiaf à la presse en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Aïn Defla, ajoutant que «deux hélicoptères seront mis en service prochainement en attendant l'introduction d'autres appareils».

Il a tenu à réitérer l'engagement de l'Etat pour assurer une meilleure prise en charge des personnes malades dans les wilayas du sud et particulièrement pour régler les problèmes que rencontrent les services d'urgence dans les structures hospitalières de ces régions.

M. Boudiaf a, par ailleurs, indiqué que la mise en oeuvre des conventions de jumelage entre des établissements hospitaliers du Sud, des Hauts plateaux et des centres hospitalo-universitaires (CHU) du Nord a été signée lundi à Alger, aura lieu incessamment, précisant que la méthode de travail sera arrêtée au cours de la semaine.

Une vingtaine de conventions de jumelage entre des établissements hospitaliers du Sud, des Hauts plateaux et des centres hospitalo-universitaires (CHU) du Nord a été signée lundi à Alger en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Les conventions concernent 12 établissements de chefs-lieux de wilaya du Sud et 8 des Hauts plateaux.

APPEL À LA RATIONALISATION DANS LA GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sétif, ville lumière !

Les participants à une journée d'étude portant sur «la gestion déléguée de l'éclairage public» organisée à Sétif, ont mis en exergue mardi l'importance de gérer ce volet lié au développement global, d'une manière rationnelle».

L'expert-formateur dans l'éclairage public le français Philippe Vidoni a indiqué que cette question est incluse dans la politique des collectivités locales comme un élément devant refléter la bonne gouvernance, elle doit être gérée d'une manière efficace» reposant sur les normes de la qualité. Le même intervenant à cette journée d'étude tenue à l'initiative de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif a appelé à «concentrer» les efforts entre les élus et les acteurs locaux dans le développement de la ville pour a-t-il souligné «promouvoir le développement des collectivités locales». Estimant que la rencontre permet de se familiariser avec le développement d'un service public important dans la gestion des collectivités locales, le président de l'APC du chef-lieu de wilaya Nacereddine Ouahraoui a mis en relief les nouvelles grandes extensions urbaines caractérisant les villes algériennes et l'importance de «s'adapter aux nouvelles données et d'assurer un service public performant».

Selon le même intervenant, il est impératif aujourd'hui d'assurer un éclairage public dans les villes «en fonction des spécificités de la zone cible», et distinguant entre les zones d'habitations, les jardins publics, les sites archéologiques, et les routes. La rencontre placée sous le slogan «Vivre dans une ville meilleure» a été rehaussée par la présence des techniciens chargés de l'éclairage public dans les communes de la capitale des Hauts-Plateaux, aux côtés ingénieurs urbanistes, des entrepreneurs, et des opérateurs économiques en quête des nouveautés dans la gestion de l'éclairage public. En parallèle, une exposition de l'entreprise Belux, spécialisée dans l'éclairage public et le mobilier urbain, a été organisée au hall de la salle Al Arafah, où s'est déroulée la rencontre. Selon les responsables de Belux, l'entreprise a pu démontrer, entre autres, le marché de l'éclairage des projets importants, e dont le mégaprojet Trans-Rhumel de Constantine, l'itinéraire du tramway des villes d'Alger, d'Oran et de Constantine.

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE AHNIF-BÉJAÏA**Vers une levée des oppositions ?**

**«Pour une indemnisation juste et équitable»,
objet, entre autres, de la toute récente visite de
travail à Béjaïa du SG du ministère des Travaux
publics, M. Kamel-Eddine Belatrèche.**

Arslan-B

«Afin de permettre à nombre de projets de développement de la wilaya d'enclencher dans leur processus de réalisation, dont celui, d'envergure, de la pénétrante autoroutière Bouira-Béjaïa, je suis le premier à défendre l'instauration, en termes d'indemnisation, d'un prix juste et équitable ne lésant personne, un prix au m2 réel en valeur actuelle, conforme aux normes du marché...»

A céder au nom de l'absolue nécessité d'utilité publique et du développement de la wilaya, j'en ai d'ailleurs fait part et ce à maintes reprises à M. Le Premier Ministre en personne, sans compter les diverses correspondances adressées dans ce sens à qui de droit».

Ces propos ont été réitérés, assez souvent, par M. Hammou Ahmed Touhami, wali de Béjaïa, en présence d'élus, locaux et parlementaires, du public et de la presse, à l'occasion de rencontres consacrées aux questions de gestion et de développement de la wilaya. En effet, les quelques oppositions au processus d'expropriation pour utilité publique bloquent sérieusement l'évolution des travaux de réalisation des 100km de route et autres ouvrages d'art qui constitueront la pénétrante autoroutière Bouira-Béjaïa, projet structurant par excellence, salutaire et important facteur de développement.

Les fortes réticences bloquantes de certains propriétaires privés sont liées au prix jusqu'à fixé par l'Etat pour calculer les montants des indemnisations après expropriation, prix jugé dérisoire et «franchement injuste», ne correspondant pas du tout à la réelle valeur du m2». L'on fait savoir que depuis l'entame des travaux par le groupement



sino-algérien CRCC-Sapta, ce sont 26 kms d'ouverture du couloir qui auront été réalisés. (Terrains appartenant à des EAI et EAC), mais que l'allure des travaux a vu son élan brisé par l'impossibilité d'enclencher l'opération d'abattage d'arbres et de débroussailage, entre autres opérations de «déblayage».

Par ailleurs, les études concernant le déplacement de réseaux électriques étant achevées, les travaux ne devraient pas tarder à être amorcés, confiés à l'entreprise Kahrif par la direction de Sonelgaz. Le réseau gaz, quant à lui, requiert davantage d'études et d'études concernant son déplacement, au point où c'est l'ANA (Agence nationale des autoroutes), sur la base de toutes les données recensées sur le terrain et dont elle dispose déjà, qui a pris en charge le dossier.

Reste que le seul obstacle «humain» à surmonter demeure celui des oppositions mais gageons que la toute récente visite à Béjaïa de M. Kamel-Eddine

Belatrèche, Secrétaire général du ministère des travaux publics, visite consacrée à l'évaluation des travaux de la pénétrante ainsi qu'aux «diverses tracasseries» y afférentes-dont, précisément, le prix amplement contesté, «voire rejeté pour le calcul des montants des indemnisations» permettront bientôt la levée desdites oppositions, d'autant que le SG du ministère des travaux publics, qui s'est réuni avec de nombreux responsables de la wilaya (ainsi que l'ANA, le groupement sino-algérien) directement concernés par le projet se serait notamment entretenu avec ces derniers à propos de la perspective et de la nécessité de réévaluer le prix contesté.

M. Kamel-Eddine Belatrèche n'a pas manqué, par ailleurs, de recommander au responsable de l'ANA sur le chantier de la pénétrante d'ériger au plus vite et sur site (Béjaïa) une structure de supervision et de coordination des différents travaux.

A. B.

TISSEMSILT

Relogement dans la joie de 52 familles

La démolition des constructions illicites se poursuit dans la wilaya de Tissemsilt. Mardi dernier, 52 familles résidant au lieu-dit Haf Hassen, dans des habitations précaires, vivaient dans des bidonvilles au chef-lieu de wilaya, ont été relogées dans des logements sociaux, nouvellement construits à «Saffah», à leur grande satisfaction.

C'est donc en présence du PAPC, du chef de daïra de Tissemsilt, des services de la police urbaine, que l'engin destructeur est passé à l'action sans rencontrer une quelconque résistance des 52 propriétaires présents sur les lieux.

Aussi, d'importants moyens, tels que les camions et tracteurs remorques ont été mobilisés par les services de l'APC de Tissemsilt, pour faciliter l'opération de



déménagement de ces familles bénéficiaires. Ces dernières ont quitté leurs bidonvilles érigés en majorité avec des matériaux en toub. Une superficie sera intégrée au périphérique urbain de la ville de Tissemsilt, à la faveur d'un plan d'extension du tissu urbain décidé par les autorités en vue de résoudre la problématique de la rareté des poches foncières, à l'origine d'un développement

urbanistique incohérent qui caractérise cette importante agglomération. La superficie dégagée est destinée en priorité à incrusté les nombreux projets d'équipements et d'habitat programmés, à court terme.

Les études préliminaires réalisées, dans cette perspective, ont permis à la direction de l'urbanisme et de la construction d'identifier les besoins en logements et en biens d'équipements publics capables, d'une part, de combler le déficit cumulé durant plusieurs années, et de garantir, d'autre part, un développement harmonieux et cohérent de la ville.

Par ailleurs, les 52 familles ont été relogées dans un ensemble d'habitats dotés de toutes les commodités d'accompagnement, à même de leur assurer un cadre de vie, un tant soit peu décent.

Aned Meghit

LES LABORATOIRES NATIONAUX ET ÉTRANGERS S'ENGAGENT À INVESTIR DANS LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

L'Algérie est résolument tournée vers une politique de promotion de la production pharmaceutique locale et notamment du médicament générique, qui connaît une croissance importante depuis quelques années. Cette politique contribuera à réduire la lourde facture des importations et à réduire durablement le déficit de la sécurité sociale. Les laboratoires pharmaceutiques nationaux et étrangers installés en Algérie s'engagent à investir dans ce domaine.

C'est le cas de Sanofi Algérie qui a annoncé, lors de la 8^e Salon international de la pharmacie et la parapharmacie en Algérie, (Siphal) qui s'est tenu du 4 au 6 février, au palais des expositions de la Safex, le lancement de sa gamme de génériques Zentiva, marque unique pour l'ensemble des activités génériques Sanofi en Europe et en Afrique. Selon Pierre Labbé, Président Directeur Général de Sanofi Algérie, «avec Zentiva, Sanofi complète son offre thérapeutique et continue de démontrer son engagement à répondre aux besoins de santé des Algériens».

Il a rappelé que cette entreprise compte aujourd'hui, «près de 6000 collaborateurs de Sanofi qui développent, produisent et commercialisent les produits Zentiva dans plus de 50 pays à travers le monde, dont 32 en Europe, où Zentiva est le 3^e acteur des médicaments génériques avec la croissance la plus rapide sur ce continent».

Les médicaments génériques Zentiva répondent aux mêmes normes de qualité que l'ensemble des médicaments Sanofi. Ils bénéficient des mêmes soins et de la même rigueur au niveau de toutes les étapes du processus de développement et de la fabrication. Ces médicaments génériques seront produits essentiellement en Algérie, avec un



tout majeur : ils sont remboursables et alignés au tarif de référence. A terme, Zentiva proposera une large gamme de références couvrant différentes aires thérapeutiques telles que l'asthme, l'urologie, l'oncologie, les maladies cardio-vasculaires, le système nerveux central, les pathologies infectieuses, la douleur et les traitements gastro-intestinaux.

«Cela fait plus de 20 ans que Sanofi est présent en Algérie et œuvre aux côtés des autorités algériennes pour assurer l'accessibilité

à des médicaments de qualité et aux solutions thérapeutiques de dernière génération», explique Doria Oughlis, directrice Sanofi Générique.

«Actuellement 50 des produits que nous commercialisons en Algérie sont fabriqués localement», indique-t-elle.

Leader mondial intégré de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec

sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme.

Le lancement de cette marque référence de générique, a marqué la 8^e édition du Siphal, rendez-vous incontournable des pharmaciens et des professionnels de santé qui a réuni une cinquantaine d'exposants, entre laboratoires pharmaceutiques, parapharmaceutiques et prestataires de services.

Habitué à ce genre de manifestations, le groupe Saïdal, fleuron de l'industrie pharmaceutique en Algérie, prend également part à cet événement. La promotion du médicament générique est au cœur de ses priorités. Trois nouvelles usines de production du médicament générique à Constantine, à El Harrach (Alger) et à Cherchell (Tipasa) entreront en production d'ici le premier semestre de 2015. Autant dire que l'Algérie s'est engagée à édifier une industrie pharmaceutique nationale forte, en partenariat avec les firmes internationales.

L'objectif est de couvrir 70% des besoins en médicaments et de sortir de la dépendance vis-à-vis des importations. Reste à multiplier les campagnes de sensibilisation à la prescription et à l'utilisation du médicament générique qui bute encore sur certaines réticences.

Selon les professionnels de santé, le médicament générique est tout aussi efficace que la molécule-mère (médicament principe). Il possède les mêmes priorités et le même principe actif. Aujourd'hui, médecins, pharmaciens et laboratoires sont appelés à s'impliquer activement pour encourager la consommation et la distribution du médicament générique.

Amel B.

4^{ÈME} SALON NATIONAL DE L'EMPLOI 2014 **Mobilis** Sponsor Platinium



Mobilis est Sponsor Platinium du 4^{ème} Salon National de l'emploi « Salem 2014 », organisé par l'Agence Nationale de l'Emploi « Anem », qui se déroulera du 19 au 25 Février 2014 au Palais des Expositions (Safex) les pins maritimes – Alger.

Durant sept (07) jours, le salon regroupera plus de trois cents (300) micros entreprises, créées dans le cadre des dispositifs de l'Ansej et de la Cnac, ainsi que la participation des institutions et organismes publics et privés. Ce salon a pour but d'initier les jeunes en quête d'emploi et les porteurs de projets aux formules de place-

ments, notamment en ce qui concerne l'évolution des dispositifs de recrutement et de création de micro-entreprises.

Mobilis, premier employeur du secteur des TIC en Algérie avec Plus de 4500 employés et plus de 150 000 emplois indirects, saisira cette opportunité, pour découvrir de nouveaux profils, afin de renforcer ses équipes dans divers services et ce par la mise en place d'un stand personnalisé et par la présence de ses conseillers en Ressources Humaines.

Soucieuse du phénomène du chômage qui ronge notre jeunesse et ses répercussions négatives sur la croissance économique et l'équilibre social du pays, Mobilis réitère son engagement au soutien de la jeunesse et aux questions de l'emploi des jeunes et aux différents dispositifs mis en place de lutte contre le chômage.

Le salon est une occasion, également, pour Mobilis de présenter ses offres et solutions Entreprises, pour accompagner les jeunes entrepreneurs dans le développement et l'expansion de leurs entreprises respectives. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de Mobilis www.mobilis.dz ou sur notre page Facebook.

1^{ER} SALON INTERNATIONAL DES TRANSPORTS, DE LA LOGISTIQUE ET DE LA MOBILITÉ ALGERIA INFRASTRUCTURE 2014

Ooredoo présente ses innovations aux entreprises et aux professionnels



Ooredoo participe à la 1^{re} édition du Salon International des Transports, de la Logistique et de la Mobilité, Algeria Infrastructure 2014, organisé du 17 au 20 février 2014, au Centre des Conventions d'Oran. Placé sous le haut patronage de M. Amar Ghoul, Ministre des Transports, le Salon International des Transports, de la Logistique et de la Mobilité regroupe les professionnels du secteur des transports et de la logistique nationaux et étrangers. Pour ce salon professionnel, Ooredoo Business présente au niveau de son stand ses innovations

destinées aux entreprises et ses différentes offres Voix et Data adaptées aux besoins des professionnels. Des offres et solutions améliorées avec de nouveaux avantages en matière de l'internet en mobilité et ce dans le sillage de l'introduction de la 3G en Algérie. En marquant sa présence à ce salon, Ooredoo confirme sa volonté d'accompagner le développement économique de l'Algérie en offrant dans son cœur de métier, des produits répondant aux attentes des professionnels algériens de divers secteurs d'activité.

NUTRITION

L'addiction au sucre, ça existe !

Etre accro au sucre n'a rien d'étonnant car les aliments riches en glucides activent la même zone du cerveau que certaines drogues dures.

Nous sommes nombreux à craquer dans la journée pour des bonbons, des barres chocolatées ou d'autres friandises, au point parfois d'avoir de véritables envies irrépressibles. Serait-on dépendant au sucre ? La question a déjà fait couler beaucoup d'encre chez les experts, mais une nouvelle étude dirigée par l'Ecole de médecine de Harvard semble indiquer que l'addiction au sucre, cela existe bel et bien. Le Dr Belinda Lennerz, endocrinologue, et son équipe, dont l'étude vient d'être publiée sur le site américain The Conversation ont cherché à savoir si le fait de ne pas pouvoir s'empêcher de manger des aliments sucrés, même sans voir faim, pouvait être considéré comme une addiction. Pour cette étude, ils ont donc créé deux sortes de milkshakes : l'un à base de produits à index glycémique élevé (donc provoquant un pic rapide puis une chute du taux de sucre dans le sang) et l'autre à base de produits à index glycémique bas (qui provoque relativement peu de modification du taux de sucre dans le sang). Mais tous deux avaient le même goût et la même saveur sucrée. Ils ont ensuite proposé ces milkshakes à 12 hommes en surpoids, plusieurs jours de suite et dans un ordre aléatoire. Ils ont alors constaté que quatre heures après avoir consommé le milkshake à IG haut, les hommes avaient beaucoup plus faim qu'avec le milkshake à IG bas. Mais ils ont surtout observé, grâce à un IRM, que les milkshakes très sucrés activaient la même zone du cerveau que certaines drogues dures comme l'héroïne ou la cocaïne.

« Cette découverte indique que l'addiction au sucre peut bel et bien exister chez certaines personnes » explique le Dr Lennerz. « Alors que la nourriture est avant tout essentielle à la vie, de nombreuses personnes mangent bien plus que le nombre de calories dont leur corps a besoin pour bien fonctionner et ne peuvent s'empêcher de vider le frigo ou le placard. Cette découverte devrait nous permettre de repenser certaines approches nutritionnelles, notamment chez les personnes qui n'arrivent pas à perdre du poids ».



Manger sucré augmenterait le risque de cancer du sein

Les femmes qui mangent beaucoup de sucre auraient un risque plus élevé de souffrir d'un cancer du sein, selon une étude américaine publiée dans le Journal of the National Cancer Institut. Une étude américaine révèle que les femmes qui mangent beaucoup de sucre courrent plus de risques que les autres de souffrir d'un cancer du sein. Publiée dans le numéro de

décembre du Journal of the National Cancer Institute, l'étude passe en revue plus de 93.000 cas de femmes. En conclusion, il existe un lien entre les taux élevés d'insuline, une hormone sécrétée pour réguler le taux de sucre dans le sang, et le risque de cancer du sein. Le docteur Servan Schreiber, spécialiste de la lutte contre le cancer via l'alimentation, estime dans un

communiqué que l'étude confirme le "rôle majeur de l'alimentation trop sucrée dans la survenue de certains cancers". Il souligne "la nécessité de communiquer auprès des patients déjà atteints d'un cancer sur l'importance d'adopter un régime alimentaire à index glycémique bas, pour réduire la sécrétion d'insuline et son influence néfaste sur la croissance des cellules cancéreuses."

Certaines femmes sont génétiquement attirées par le gras et le sucré

Certaines femmes seraient plus attirées que les hommes par les aliments gras et sucrés. Une cause génétique selon une étude scientifique internationale.

Les femmes porteuses d'un gène particulier consomment plus d'aliments gras et sucrés que les autres.

Les chercheurs de plusieurs universités du Canada, du Brésil, de la Brown University (Etats-Unis) et d'un institut de Singapour ont étudié une variante de ce gène (le 7R) et analysé comment il augmentait le plaisir à consommer les aliments gras et

sucrés. Les scientifiques de l'étude ont étudié 150 enfants de 4 ans suivis de leur naissance à leurs dix ans par un protocole médical canadien. Ils ont analysé leur choix alors que différents types de nourriture leur étaient proposés et étudié le carnet de leur alimentation habituelle.

Les filles porteuses du gène modifié mangent plus

Les chercheurs ont ensuite examiné le lien entre la présence de la variation génétique « 7R » du gène de la dopamine, qui modifierait donc les choix alimentaires des filles dès l'âge de 4 ans. Même si le comportement ali-

dace de masse corporel (IMC), et le sexe de l'enfant. Ils ont constaté que les filles porteuses de cette variante du gène mangent plus d'aliments gras et sucrés et de protéines et consomment moins de légumes, d'œufs, de pain, d'oléagineux et de légumineuses que les filles non porteuses. En revanche, cette variation du gène ne bouleverse pas le comportement alimentaire des jeunes garçons. La variation « 7R » du gène de la dopamine modifierait donc les choix alimentaires des filles dès l'âge de 4 ans. Même si le comportement ali-

mentaire des enfants est aussi influencé par l'éducation, l'environnement socio-culturel, les chercheurs concluent que cette découverte permettrait de mieux comprendre le développement de l'obésité. Pour établir la pertinence de cette étude, les scientifiques continueront de suivre ces enfants et analyser l'évolution de leur comportement alimentaire et leur poids.

Cette étude a été publiée dans la revue spécialisée sur l'obésité « Appetite ».

L'IMC ne reflète pas les risques pour la santé du surpoids

L'indice de masse corporel (IMC) ne peut pas à lui seul évaluer les risques pour la santé du surpoids selon de nombreux spécialistes de la nutrition et de l'obésité.

Des professionnels de la nutrition (nutritionnistes, diététiciens, médecins, chercheurs, ingénieurs de l'agroalimentaire, paramédicaux, journalistes scientifiques) réunis aux Journées annuelles Benjamin Delessert ont remis en question l'IMC comme mesure unique des risques pour la santé du sur ou sous poids. « Il est maintenant nécessaire d'aller au-delà de l'IMC. Améliorer la prise en charge et le devenir des sujets obèses en personnalisant les propositions thérapeutiques nécessite d'aller plus loin que la classification des individus selon leur indice de masse corporelle », explique le Dr Emmanuel Disse du Service d'Endocrinologie, Diabétologie et Nutrition du Centre Hospitalier Lyon.

Les limites de l'IMC

L'Organisation Mondiale de la Santé utilise l'indice de masse corporelle (IMC, le rapport du poids sur le carré de la taille) pour étudier de la corpulence des populations au niveau mondial.

Mais l'IMC est un indicateur qui présente des limites. Les seuils de l'OMS ne tiennent par exemple pas compte les caractéristiques ethniques ou nationales du patient (par exemple un Asiatique est obèse avec un IMC à 27, alors qu'un Européen serait « seulement » en surpoids) le sexe et la répartition de la masse grasse. « Or, la localisation des graisses est cruciale pour déterminer son effet sur l'organisme. Les graisses placées sur les hanches n'ont pas les mêmes conséquences que les graisses abdominales ou celles qui se situent autour de certains organes vitaux comme le cœur, le pancréas ou le foie. On les appelle graisses ectopiques et ce sont les plus délétères » explique le Pr Anne Dutour-Meyer, chef du service d'endocrinologie, nutrition et maladies métaboliques de l'hôpital Nord à Marseille. « Une personne peut avoir un IMC normal (entre 20 et 25), mais une masse grasse anormalement localisée et être exposée à un risque de diabète ou de maladies cardiovasculaires. » Un paradoxe confirmé par les chiffres. « 20 à 30 % de la population obèse ne présente pas de complications métaboliques (diabète, hypertension artérielle ou dyslipidémie). Ces patients sont considérés comme « métaboliquement sains ». Inversement, certains sujets ont un IMC normal mais des complications métaboliques sévères : il s'agit des sujets de poids normal que l'on pourrait qualifier de métaboliquement obèses », explique le Dr Emmanuel Disse.

De nouvelles mesures

Pour mieux décrire et soigner les différentes formes d'obésité, qui est une maladie plurifactorielle, les professionnels doivent utiliser des outils de mesures complémentaires simples comme le tour de taille ou le rapport taille-hanche, le taux de glycémie à jeun et le taux de triglycérides. « L'analyse de ces différents éléments pourraient permettre de mieux approcher le risque cardio-métabolique que la simple mesure de l'IMC », conclue le Pr Ziegler, chef du service Diabétologie au CHU de Nancy.

OBÉSITÉ

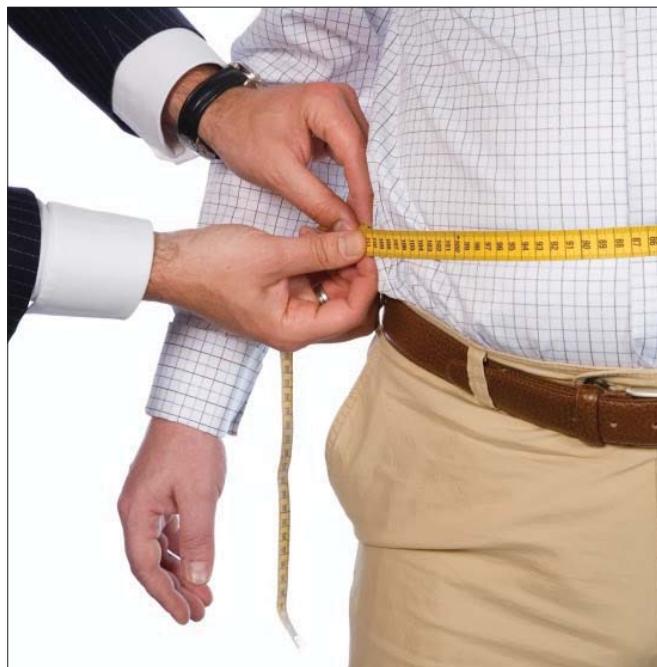
Des anticorps dérèglent le mécanisme de la faim

Un des mécanismes de l'obésité serait enfin révélé par des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (l'Inserm). L'obésité touche 15 % des adultes en France et ses différentes origines ne sont pas complètement élucidées.

Normalement, grâce à une zone spécialisée du cerveau (l'hypothalamus), une personne de poids normal adaptera sa prise alimentaire en fonction de ses réserves et de ses besoins. En revanche chez les malades obèses, ce mécanisme est défectueux. Ils souffrent d'hyperphagie. Ils ne peuvent pas contrôler leur faim et mangent de manière disproportionnée. Pourtant leur taux d'hormone de la faim, la ghréline, est normal voire bas chez ces patients. Des chercheurs de l'Inserm ont voulu comprendre cette hyperphagie paradoxale.

Des anticorps qui dérèglent la faim

Les chercheurs ont mis en évidence la présence d'anticorps particuliers dans le sang de ces patients obèses. Ces immunoglobulines servent à reconnaître la ghréline et modulent l'appétit. Or, en se liant à la ghréline, ces immunoglobulines la protègent de sa dégradation rapide dans la circulation. L'hormone de la faim peut alors agir plus longuement sur le cerveau et stimuler l'appétit. Les patients obèses porteur de ces anticorps ne peuvent donc pas contrôler leur faim et souffrent d'hyperphagie paradoxale. « Les immunoglobulines ont des propriétés différentes chez les patients obèses », explique Sergueï Fetissov, chercheur au sein de l'unité Inserm de Rouen et principal auteur de l'étude. Elles ont une « affinité » plus forte pour la ghréline que celles observées chez des sujets de poids normal ou chez des patients anorexiques. C'est cette différence en « affinité » qui permet aux immunoglobulines de transporter plus de ghréline vers le cerveau et renforcer son action stimulante sur la prise alimentaire », poursuit-il.



Une expérience menée sur des rats

Pour confirmer ce mécanisme, les chercheurs ont mené une expérience chez des rongeurs. Sergueï Fetissov conclue que « lorsque de la ghréline était administrée et associée à des immunoglobulines extraites du sang des patients obèses, ou à des immunoglobulines provenant de souris génétiquement obèses, elle stimulait plus fortement la prise alimentaire. A l'inverse, lorsque la ghréline était administrée seule, ou associée à des immunoglobulines de per-

sonnes ou de souris non obèses, les rongeurs régulaient davantage leur appétit en limitant leur prise alimentaire ».

« Notre découverte ouvre une nouvelle piste pour concevoir des traitements agissant au cœur de ce mécanisme pour réduire l'hyperphagie observée dans le cas de l'obésité », souligne Pierre Déchelotte, directeur de l'Unité mixte Inserm/Université de Rouen.

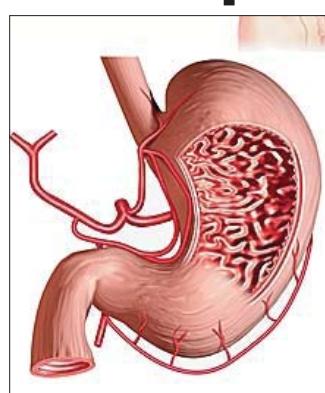
Ces résultats de cette étude sont publiés dans la revue scientifique *Nature Communications*.

BOTOX : des injections dans l'estomac pour maigrir

Le Botox injecté dans l'estomac ralentirait la vitesse à laquelle la nourriture se déplace et permettrait de rester rassasié plus longtemps. Des patients norvégiens ont accepté de tester des injections pour lutter contre l'obésité.

Outre ses utilisations en médecine esthétique (la dernière actrice en date à avouer être botoxée n'est autre que Robin Wright), la toxine botulique a été mise à toutes les sauces. Des injections de Botox dans la vessie permettraient de soigner toutes les formes d'incontinence urinaire, des injections dans le cou et la tête permettraient de soulager les migraines chroniques et sous les aisselles, la toxine bloquerait les transpirations trop abondantes.

Mais cette fois, les chercheurs norvégiens explorent une nouvelle piste dans la lutte contre l'obésité. Selon ces chercheurs, qui



ont fait de premiers essais sur les animaux, le Botox injecté dans l'estomac ralentirait la vitesse à laquelle la nourriture se déplace et permettrait de rester rassasié plus longtemps. « Le résultat des premiers essais suggère que la toxine botulique pourrait réduire le poids des patients de près d'un tiers en cinq semaines seulement » expliquent les chercheurs de l'hôpital universitaire de Trondheim, en Norvège.

Ces derniers ont utilisé un endoscope (un long tube équipé d'une micro-caméra et d'une aiguille) pour injecter le Botox dans l'estomac d'un groupe de patients qui ont accepté de participer à l'essai.

« Si les résultats sont concluants, ce type de traitement se révélerait moins cher et moins invasif que l'implantation d'un ballon gastrique » soulignent les chercheurs, spécialisés dans la lutte contre l'obésité.

La famine dans le Sersou

V - 1938 : L'ANNEE DES CALAMITES AGRICOLES

Une étude de Amar Belkhodja - Journaliste-auteur

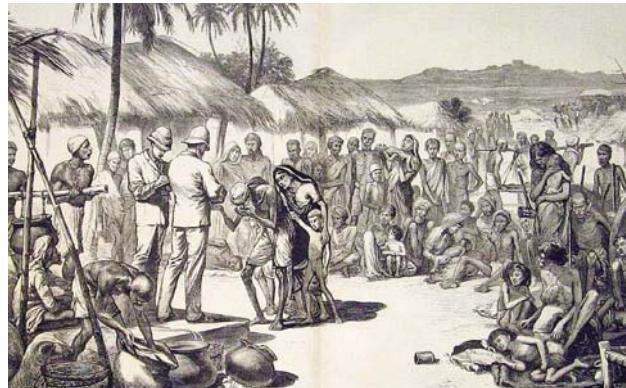
L'histoire de la misère vécue en temps coloniaux mérite d'être écrite dans ses moindres détails. Ceci, d'une part, pour affranchir l'opinion nationale et mondiale sur des situations des plus lamentables subies par un peuple dont le pays fut envahi par la force en 1830 et conquise par la violence et la barbarie dont la nature s'est perpétuée jusqu'à l'insurrection finale de novembre 1954. D'autre part, faire renier cette période honteuse par les héritiers légaux et officiels du royaume ou de la république française au nom desquels tous les abus furent commis. Néanmoins, nous citerons des témoignages poignants de personnalités, témoignages qui ne constituent, en vérité, que quelques échantillons du gouffre effroyable vers lequel sombrait le peuple algérien, à plusieurs dates de l'histoire coloniale.

L'un des principaux lieutenants de Ferhat Abbas, le célèbre avocat, Maître Ahmed Boumendjel rapporte : « Il ne faut pas oublier, par ailleurs, de souligner aussi que le 8 mai 1945 est survenu après 6 ans de privations. Il y a eu par exemple, des femmes qui étaient restées pendant plus d'un an sans sortir parce qu'elles étaient presque nues (pénurie de tissus) et des pères qui n'osaient pas entrer à ce titre à la maison. En tant qu'avocat, des hommes m'ont confié n'avoir pas vu leurs filles depuis six mois, puisqu'elles étaient en haillons. (Cité par Youcef Beghoul dans *Le Manifeste du peuple algérien* - Ed. Dahlab - Alger - p.204) De même que dans le Manifeste du peuple algérien du 10 février 1943 on peut lire : « Le reste de la population constitue cet immense prolétariat, instrument de base de la richesse de la colonie française,

Ce prolétariat donne à l'Algérie sa physionomie spécifique : ouvriers en haillons, cireurs déguenilles, infirmes se traînant misérablement, mendiantes faméliques, tout un peuple sorti d'on ne sait quelle cour des miracles avec ses yeux fiévreux et son teint maladif » (*Le Manifeste du peuple algérien* - p.289).

Dans Mémoire algérienne, Henri Alleg, l'auteur de *La Question*, pamphlet sur la torture pendant la guerre d'Algérie, décrit lui aussi des situations de détresses absolue dont il avait été le témoin. Henri Alleg raconte avec beaucoup d'émotion et d'humilité toute la déchéance et l'extrême misère vécues par un peuple assailli par tous les malheurs. C'est dire, que la mémoire collective exige au plus haut point des témoins

● La commune de Tiaret n'a jamais renoncé à l'opération refoulement. En juin 1938, la municipalité a réquisitionné un car qui a transporté une trentaine de mendiants vers le centre de Ammi-Moussa, siège d'une des plus vastes et des plus peuplées des communes mixtes de la région.



et acteurs du combat anticolonialiste de consigner et de verser à la postérité les éléments qui ont un rapport direct avec toutes les souffrances physiques et morales vécues pendant les temps honteux d'une gangrène de l'humanité et qui avait pour nom : le colonialisme. Ces témoignages que l'histoire ne cesse de nous réclamer, constitueront des pièces à conviction supplémentaires pour alourdir davantage le dossier – ô combien volumineux – du procès du colonialisme.

Comme d'ailleurs, un procès d'une telle nature ayant un accusé coupable de mille et un crimes, ne sousscrivent ni ne prétendent à aucune forme de prescription. La notion de prescription est une notion qui ne s'applique guère en matière d'écriture de l'histoire. La sentence est de Mosufa Lacheraf.

Laissent donc Henri Alleg raconter ce qu'il a vu. Il s'est fait le devoir de le consigner par devoir de mémoire, par devoir de restituer à l'histoire, le vécu effroyable d'un peuple livré aux pires humiliations. « A chaque hiver de famine, lorsque je voyais

geais à travers l'Algérie, je retrouvais ces spectacles épouvantables. A l'occasion d'un passage à Aïn M'lila, les responsables du cercle local de la jeunesse m'avaient emmené jusqu'au fondouk municipal, une grande cour non couverte, qui servait tout à la fois de garage pour les charrettes et de fourrière. Un des côtés était occupé par les chiens errants capturés par les services municipaux et quelques ânes égarés. L'autre par quelques dizaines de familles de fellahs affamés qui s'étaient réfugiées là.

Il pleuvait, il faisait très froid, très sombre, et un vent glacé s'engouffrait dans la cour. Sous l'abri, des dizaines de femmes et d'enfants se serreraient les uns contre les autres pour conserver un peu de la chaleur communale.

A l'écart, sur une natte d'alpa, une vieille femme au visage rongé de pustules – la variole – geignait sans que personne ne soit en mesure de lui porter secours. Mes camarades du cercle local de la jeunesse – tous Algériens et natifs d'Aïn M'lila – avaient du mal à expliquer qu'ils voulaient les aider non par charité mais parce

qu'ils se sentaient solidaires et luttaient pour une autre Algérie dont les enfants n'auraient plus faim. Ceux à qui s'adressaient ne répondraient pas et paraissaient ne pas même essayer de comprendre, comme s'ils n'avaient que faire de tous ces mots.

Si loin de ces considérations et si épuisées que seule, sur l'instant, leurs importait la bouchée de pain qu'on pouvait leur apporter. Je m'adressai à l'un d'eux – un homme dans la soixantaine – et lui demandai ce que nous pouvions faire sur-le-champ, en dehors des collectes de nourriture, pour les aider. Il me fit comprendre que si on leur permettait d'échanger leur place avec les chiens et les ânes pour qu'ils puissent s'installer de l'autre côté de la cour, ils seraient à l'abri du vent et ils auraient moins froid. Nous ressentions une menace terrible gêne.

Plus que cela, de la honte de nous trouver là, vêtus et rassasiés, devant ces hommes et ces femmes dont les haillons masquaient à peine leur nudité et qui, tremblant de faim, de froid et de fièvre, demandaient comme une faveur qu'on veuille bien les mettre à la place des bêtes, ce que nous n'étions même pas sûrs de pouvoir obtenir.

A Batna, dans le cadre d'une Semaine de solidarité avec la jeunesse musulmane, les membres du cercle de l'UJDA, ne association avec le groupe local des Scouts musulmans, avaient organisé une soupe populaire. Sur une petite place de terre battue, dans l'attente de la distribution, une foule de paysans miséreux, avec femmes et enfants, toussant, pleurant, grelottant dans la boue et sous la pluie fine, se pressait autour d'une vieille roulotte empruntée à l'armée.

On leur avait demandé de s'aligner en file indienne et chacun passait, sans un mot, tendant son récipient, bassine rouillée, pot ébréché, boîte de conserve, casqué américain ou allemand récupéré. Dans la queue, je voyais – je vois encore – une femme très vieille, décharnée, recroquevillée et comme honteuse de sa nudité, qui n'avait pour tout vêtement qu'un vieux paillon attaché avec une ficelle autour des reins. » (Henri Alleg – *Mémoire algérienne* – Casbah Editions – 2006 – pp.10-11).

VI - LA FAMINE DE 1947

L'histoire consignera que le peuple algérien n'a jamais été libéré de sa tourmente. Les plus grands malheurs qu'il aura connus sont datés à l'intérieur de la période coloniale. Les assises et structures agraires de l'Algérie furent lamentablement disloquées par le régime colonial qui édifiait ses empires sur les hécatombes des populations algériennes.

Le système colonial accula la paysannerie algérienne dans une situation d'asphyxie et de paupé-

risme si bien que lorsque la sécheresse surgit, elle happe sur son sillage des familles entières, telle une faucheuse d'épis, impitoyable, meurtrière, implacable.

Le peuple algérien traîne avec lui sa misère, une campagne de tous les jours qui fait de lui un peuple de parias. C'est une agonie sans fin. La raison est simple : notre peuple refuse de mourir parce qu'il aime passionnément la Liberté. Et plusieurs fois au cours de son Histoire, il hurla sa fureur et sa

haine contre ceux qui ont tenté de l'enfoncer dans les ténèbres de la mort, de l'appauvrir pour l'humilier. De 1939 à 1945, il meurt pour la Liberté des autres. Et lorsqu'il osera réclamer la sienne, on la lui refuse. Les décombres s'amontellent. Le sang coule. Le peuple algérien vit la tragédie de mai 1945. Il enterre ses 45 000 martyrs, broyés par l'oppression coloniale au nom de ce qui ne sais qu'il ordre : celui du fascisme vaincu ou du néofascisme qui ose prendre pour

nom : le monde libre.

Les plaies sont toujours béantes. Elles n'ont guère le temps de cicatriser que le peuple algérien s'oppose à nouveau à une autre tragédie : le famine. En 1947, les régions des hauts plateaux et du Sud Algérien sont réprouvées par de dures conditions climatiques.

Dans l'arrondissement de Tiaret, la situation la plus dramatique est vécue par la population de la région d'Aflou qui abrite à cette époque 40.893 habitants répartis

entre 9 douars vivant principalement de pastoralisme. Les hauts plateaux du Sersou sont réputés être le grenier de l'Algérie. La grosse colonisation européenne est seule à soutenir cette thèse. Car les calamités naturelles n'ont que de maigres effets sur les colons européens qui possèdent de grosses propriétés et disposent de moyens conséquents pour limiter les dégâts.

A. B.

LAMAMRA

Le processus de Nouakchott, un cadre de réflexion et d'action pour une coopération régionale structurée

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a indiqué mercredi à Niamey, lors de la 3ème réunion ministérielle sur le renforcement de la coopération sécuritaire et de l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité au Sahel, que ce processus lancé à Nouakchott en mars 2013, constituait un cadre de réflexion et d'action important pour mettre en place une coopération régionale structurée.

Il a ajouté que «ce processus prometteur constitue un élément central de la sécurité régionale, bénéficiant de la légitimité de l'agenda de paix et de sécurité de l'Union africaine ainsi que de l'engagement des onze (11) pays membres (Algérie, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Libye, Mali, Mauritanie,

Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad), de l'appui des partenaires et de l'apport de mécanismes régionaux et continentaux, comme le CAERT, le CISSA et l'UFL». La réunion de Niamey se tient avec la participation des Nations unies, à travers le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Mali et chef de la MINUSMA, le président de la Commission de la CEDEAO et le Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel. M. Lamamra a souligné, en outre, que le processus de Nouakchott est



un mécanisme orienté vers l'action, grâce à la définition et à la mise en œuvre de mesures opérationnelles visant à combattre le terrorisme et le crime organisé, tenant compte des enseignements tirés de la crise malienne».

Il a insisté sur les «nécessaires synergies et complémentarités» qui doivent exister entre les différentes initiatives pour le Sahel, et rappelé que «la coordination stratégique est indispensable». Cette coordination conduite par l'Union africaine «vise à éviter les double-emplois et à conférer davantage de plus-value à l'action entreprise au niveau de la région». La réunion ministérielle de Niamey a été précédée par la réunion des

chefs des services de sécurité et de renseignement des pays participants, qui ont soumis aux ministres, pour adoption, les mesures opérationnelles, qui viennent compléter et renforcer celles convenues lors des précédentes réunions tenues à Nouakchott et à Ndjaména en mars et septembre 2013. Outre l'adoption des mesures opérationnelles soumises par les chefs de services de sécurité et de renseignements, les ministres participants sont convenus de la tenue de réunions des chefs d'état-major et des ministres de la Défense, en vue du renforcement des structures de coopération existantes. Ils sont également convenus de la tenue d'un sommet des pays participant au processus.

Les ministres ont par ailleurs décidé de mettre en place, sous la direction de la Mission de l'Union africaine pour le Sahel, un secrétariat technique compact, chargé d'assister l'Union africaine dans la mise en œuvre des décisions et mesures convenues dans le cadre du processus de Nouakchott.

Les ministres ont enfin entériné le projet de stratégie de l'Union africaine pour le Sahel et l'ont recommandé à l'adoption du Conseil de paix et de sécurité.

M. Lamamra a indiqué que l'ensemble de ces mesures sont de nature à «renforcer l'appropriation et le leadership des pays de la région et, au-delà, de l'Union africaine, de la stabilité et de la sécurité de la région».

ALGÉRIE - AFRIQUE

Le Comité de la Transsaharienne se dote d'un statut juridique officiel

Le Comité de liaison de la route Transsaharienne (CLRT) a signé mardi à Alger avec le ministère des Affaires étrangères un accord permettant de définir le statut juridique de ce comité sur le territoire algérien, afin qu'il puisse assurer ses missions "dans les meilleures conditions". "Cet accord de siège donnera au CLRT, basé à Alger, un ancrage et une reconnaissance officiels pour exercer ses activités dans les meilleures conditions et libérer ses comptes bloqués" par les banques en Algérie, a indiqué à l'APS Mohamed Ayadi, secrétaire général du CLRT en marge de la cérémonie de signature.

"Lors de la création du comité en 1964, il fallait lui donner une existence officielle, à travers la ratification de son statut par les Parlements des six pays membres. Mais durant toute cette période nous n'avons pas réussi à obtenir cette ratification par l'ensemble des Etats", a expliqué M. Ayadi.

Selon lui, cette question n'était pas un problème majeur pour le CLRT, car il recevait normalement les cotisations des pays mem-

bres pour assurer ses missions liées essentiellement à la réalisation et le suivi de la route Transsaharienne (Alger-Lagos), a-t-il ajouté.

Mais, depuis une année, les comptes du CLRT en Algérie ont été bloqués par les banques qui exigent au Comité de se doter d'un statut juridique officiel pour débloquer ses comptes, a indiqué le même responsable. L'accord de siège est un type de traité qu'une organisation internationale conclut avec un Etat qu'il accueille sur son territoire afin de définir son statut juridique.

Le CLRT a pour objectif l'étude et la réalisation de la Transsaharienne entre les territoires des six Etats membres (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria).

Composée d'un axe central Nord-Sud qui s'étire d'Alger à Lagos, la Transsaharienne est conçue pour desservir toute la sous-région du Maghreb et du Sahel à travers quatre branches reliant deux capitales maghrébines (Alger et Tunis) à quatre capitales subsahariennes à savoir Bamako, Niamey, N'Djamena et Lagos sur une longueur totale de 9.400 km.

LIGUE ARABE - SYRIE

El Arabi confirme la participation de Lakhdar Ibrahimi à la réunion ministérielle du 9 mars

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil El Arabi a confirmé mercredi la participation de Lakhdar Ibrahimi émissaire de la Ligue arabe et des Nations unies en Syrie, à la réunion du Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères prévue le 9 mars prochain au Caire.

Lakhdar Ibrahimi informera le Conseil des résultats de la conférence dite Genève II et des contacts qu'il entreprend aux plans régional et international pour inciter les protagonistes de la crise syrienne à trouver une solution politique à ce conflit, a indiqué le secrétaire général de l'organisation panarabe.

Nabil El Arabi a ajouté que les contacts se poursuivaient actuellement avec des parties régionales et internationales au sujet de la nécessité d'appliquer les clauses de la conférence de Genève II tenue fin juin 2012, notamment celle relative à la formation d'une instance gouvernementale de transition avec la participation de représentants du régime en place et de l'opposition.

La déclaration du secrétaire général de la Ligue arabe est intervenue en marge d'un entretien avec Saad El Hariri chef du courant El Moustaqbal et ancien président du Conseil des ministres libanais, actuellement en visite au Caire.

Au terme de cette entrevue, El Arabi a indiqué également aux journalistes que l'entretien a permis de passer en revue la situation qui prévaut au Liban en particulier et dans le monde arabe de manière générale, réaffirmant le soutien de la Ligue arabe au Liban dans la perspective de préserver sa stabilité et sa sécurité et émettant le souhait que cet objectif soit réalisé à la faveur de la formation du nouveau gouvernement libanais.

La coopération sécuritaire renforcée par le processus de Nouakchott

Le processus de Nouakchott a permis de renforcer «significativement» la coopération sécuritaire entre les pays du Sahel, selon les conclusions de la 4ème réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahéli-saharienne qui s'est tenue les 17 et 18 février derniers à Niamey (Niger).

Le processus de Nouakchott vise l'échange d'information, la sécurité aux frontières ainsi que le renforcement des capacités des services de sécurité et de renseignement dans la région sahéli-saharienne. Il comporte également des interactions avec les organisations régionales et sous-régionales, ainsi qu'avec les Nations unies et des partenaires internationaux. Les participants à la 4e réunion ont réaffirmé l'engagement de leurs organisations et pays respectifs à continuer à œuvrer au renforcement du Processus de Nouakchott, lancé dans la capitale mauritanienne par l'Union africaine (UA) le 17 mars 2013.

L'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad ont pris part à cette réunion qui a également vu la participation notamment de la Commission de l'UA, la Mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), le Centre africain d'étude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) et l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL).

La réunion, qui a eu lieu dans le cadre du processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et de l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans le Sahel, a procédé à une revue de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région. Les participants ont félicité les pays de la région qui



ont pris des dispositions spécifiques en matière de lutte contre la radicalisation, la prévention de l'infiltration d'éléments terroristes dans les camps de réfugiés maliens dans les pays limitrophes et la mise en place de structures interministérielles pour faire face à des problèmes spécifiques.

Ils ont souligné la nécessité de la poursuite et de l'intensification des efforts déployés, particulièrement au vu de la persistance de la menace terroriste, comme l'attestent la reprise des attaques et autres actes perpétrés par les groupes terroristes opérant dans le nord du Mali et la poursuite des activités terroristes au Nigeria.

Les participants ont échangé sur la «situation diffi-

cile» qui prévaut en Libye et sont convenus de la nécessité d'efforts renouvelés pour aider ce pays à faire face aux défis auxquels il est confronté, y compris à travers l'échange de renseignements.

L'exploitation par les groupes terroristes des tensions et conflits communautaires a été relevée lors de la réunion, soulignant que cette situation appelle des mesures spécifiques et une implication active des autorités et des collectivités locales dans les zones frontalières. Les intervenants ont aussi noté les liens avec les activités criminelles transfrontalières, y compris le trafic de drogue (cocaïne et cannabis) et la prolifération d'armes légères et de petit calibre, ainsi que la menace liée au retour dans la région d'éléments terroristes partis combattre dans certaines parties du monde.

Ils ont également noté les retards quelquefois accusés dans l'échange d'informations entre services, et convenu de prendre les mesures appropriées pour raccourcir les délais de communication d'informations opérationnelles, ayant en vue leur caractère urgent.

La stratégie de l'UA pour la région du Sahel, présentée lors de la 4ème réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahéli-saharienne sera soumise à la 3ème réunion ministérielle du 19 février 2014 pour examen et validation.

La 4ème réunion fait suite aux précédentes réunions des chefs des Services de Renseignement et de Sécurité des pays de la région, tenues respectivement à Bamako, le 18 avril 2013, à Abidjan, les 20 et 21 juin 2013, et à Ndjamena, le 10 septembre 2013.

APS

CORÉES: Séoul propose la mise en place d'un nouveau plan de «réunification de la mère patrie»

Le ministre sud-coréen de l'Unification Ryoo Ki-hl-Jae a indiqué mercredi que l'actuel plan de réunification des deux Corées est «incertain», soulignant la nécessité de mettre en place un nouveau plan, rapporte l'agence Yonhap.

«L'actuel plan de réunification en trois étapes ne propose pas de moyens concrets pour réunifier la mère patrie et est par conséquent incertain.

Il est temps de revoir ce plan», a déclaré le ministre devant les journalistes à Séoul. Selon le ministre, la première étape du dit plan qui se poursuivait déjà depuis 25 ans «traînait trop en longueur», et un nouveau schéma de réunification des deux Corées «est nécessaire». M. Ryoo a constaté que les jeunes se désintéressaient de plus en plus du problème de la réunification, ce qui constituait un «sérieux problème».

La réunification de la Corée est un projet devant permettre, à terme, la réunification de la Corée du Nord et de la Corée du Sud au sein d'un même Etat. Lors de la première étape du plan actuel en trois étapes, adopté en 1989, Séoul et Pyongyang doivent se réconcilier et coopérer. Ensuite, les deux Corées doivent créer la fédération minimale (commonwealth) et parvenir finalement à la réunification totale.

En 2010, le président sud-coréen de l'époque Lee Myung-bak a ajouté à la deuxième étape du plan l'intégration économique afin de redresser l'économie de la Corée du Nord.

La guerre de Corée (1950-1953) ne s'est achevée que par un armistice.

Les relations entre Séoul et Pyongyang se sont aggravées au printemps dernier, suite à des exercices conjoints américano-sud-coréens.

En réponse, la Corée du Nord a annoncé son retrait de l'accord d'armistice avec Séoul et n'a pas exclu des hostilités avec usage d'armes nucléaires.

M. Macky Sall, le président sénégalais, en Chine

REGAIN DE VIOLENCES EN UKRAINE La communauté internationale appelle à la retenue

- Seize personnes tuées à Kiev
- Le président ukrainien appelle l'opposition au dialogue
- Ban Ki-moon appelle à la retenue et à un «dialogue véritable»
- La Maison-Blanche exhorte Ianoukovitch à mettre fin aux violences
- L'UE «très préoccupée» par les violences
- La Chine appelle les belligérants au dialogue

L'Ukraine a renoué avec les violences dans la capitale Kiev où 25 personnes sont mortes et des centaines ont été blessés lors d'affrontements entre manifestants de l'opposition et forces de l'ordre, succédant des appels de la communauté internationale à la retenue.

Après plusieurs semaines d'accalmie, une nouvelle vague de violences a secoué le pays, dans laquelle vingt-cinq personnes ont été tuées et plus 241 personnes autres hospitalisées parmi lesquelles 79 policiers et cinq journalistes, selon des chiffres du ministère de la Santé.

Un journaliste du quotidien ukrainien *Vesti* a été tué par balles par des inconnus non loin du lieu des affrontements. Mardi, la police anti-émeute a pris d'assaut les camps de manifestants installés dans le centre de Kiev après l'éclatement de violentes agitations.

Ces heurts sont survenus alors que l'opposition avait promis une «offensive pacifique» pour mettre la pression sur les députés qui devaient examiner une réforme constitutionnelle réduisant les pouvoirs présidentiels, rassemblant plus de 20 000 personnes pour un défilé qui a dégénéré.

Les forces de l'ordre devant les accès au parlement ont utilisé du gaz lacrymogène, jeté des grenades assourdissantes et tiré des balles de caoutchouc sur les manifestants jetant pavés et cocktails Molotov, selon les images diffusées par les chaînes de télévision.

Au cours des affrontements, les manifestants ont pris d'assaut au cocktail molotov et brièvement occupé le siège du parti du président ukrainien Viktor Ianoukovitch dans le centre de la capitale ukrainienne.

Il s'agit des premiers affrontements à Kiev depuis ceux de la fin janvier qui avaient fait quatre morts, dont deux tués par balles réelles et plus de 500 blessés. Le renoncement des autorités ukrainiennes à un projet d'association avec l'Union européenne, au profit d'un rap-



rochement avec la Russie, a déclenché fin novembre un mouvement de contestation sans précédent.

L'opposition a accusé le pouvoir ukrainien de céder aux pressions de Moscou, tandis que la Russie accuse les Occidentaux d'encourager l'escalade et les provocations envers le pouvoir légal en Ukraine.

M. Ianoukovitch a exhorté mercredi l'opposition à «prendre ses distances avec les radicaux», l'appelant à résoudre la profonde crise qui secoue l'Ukraine par le dialogue et les négociations. «Nous devons nous asseoir à la table des négociations pour sauver l'Ukraine. Si nous détruisons l'Etat, les générations futures ne nous pardonneront pas», a-t-il déclaré dans un discours à la nation.

Dans son adresse à la Nation après une rencontre sans résultat avec les chefs de l'opposition, le président Ianoukovitch a accusé cers derniers d'avoir «franchi les limites» en appelant selon lui à une «lutte armée» pour prendre le pouvoir.

«Ces soi-disant hommes politiques ont tenté de prendre le pouvoir en violant la Constitution par la violence et les meurtres», a-t-il dit, en assurant que les coupables «comparaîtraient devant la justice».

La communauté internationale appelle à la retenue

Soulignant l'urgence d'entamer le dialogue avec les leaders de l'opposition, le vice-président américain Joe Biden a appellé mardi le président ukrainien pour lui faire part de ses « graves » préoccupations face à la crise qui se poursuit dans les rues de Kiev, précisant que les Etats-Unis « condamnent la violence venant des deux côtés, mais qu'ultimement, il revient au gouvernement de désamorcer les tensions ».

La Maison Blanche a exhorté M. Ianoukovitch à mettre fin au «violences de rues et le recours excessif à la force des deux côtés (autorités et manifestants)»,

Le président sénégalais Macky Sall a entamé mercredi une visite d'Etat de trois jours en Chine pour des discussions avec son homologue chinois Xi Jinping sur la coopération bilatérale.

A la tête d'une importante délégation comprenant sept membres du gouvernement ainsi que des hommes d'affaires sénégalais,

lais, le président Macky Sall devrait s'entretenir également avec le Premier ministre et le président de l'Assemblée nationale chinoise, selon les médias.

Lors de cette visite, il sera procédé aussi à la signature d'accords de coopération visant à renforcer davantage les relations de partenariat existant entre les deux pays.

Le chef de l'Etat sénégalais, qui s'adressait samedi à la presse chinoise, a estimé que cette visite va «certainement consolider les relations déjà excellentes de coopération entre la République populaire de Chine et le Sénégal».

«La Chine est devenue un des plus grands partenaires du continent africain. De ce point de vue,

prévenant que le recours à la force ne «résoudra pas la crise».

La chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, s'est quant à elle déclarée «très préoccupée» par l'inquiétante escalade de la violence à Kiev, et a exhorté les autorités ukrainiennes à «attaquer aux racines de la crise».

«Les décisions politiques doivent être prises au Parlement et les responsables politiques assumer leurs responsabilités partagées pour rétablir la confiance et créer les conditions pour une solution durable à la crise politique», a-t-elle insisté. Elle a ajouté que cette solution doit comprendre «la formation d'un nouveau gouvernement rassembleur», «des progrès pour une réforme constitutionnelle» et «les préparatifs d'élections présidentielles transparentes et démocratiques».

De son coté, le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a exhorté «les parties en Ukraine à poursuivre le chemin engagé ces derniers jours et chercher une solution politique, par les moyens de la discussion».

La Pologne indiqué qu'elle «oeuvrera toujours pour un compromis» en Ukraine car une guerre civile dans ce pays n'est pas dans (son) intérêt». Elle s'est également dit prudente quant aux éventuelles sanctions de l'Union européenne envers le pouvoir en Ukraine.

La Russie a dénoncé une «tentative de coup d'Etat» en Ukraine, appelant les leaders de l'opposition à faire «cesser l'effusion de sang dans leur pays, reprenant sans délai le dialogue avec le pouvoir légitime sans menaces ni ultimatum» afin de permettre au pays de sortir d'une crise profonde.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est dit «extrêmement inquiet» et «réitéré son appel à tous ceux qui sont concernés à agir avec retenue pour éviter de nouvelles violences».

APS

Programme du jeudi 20 février 2014

TF1 Magazine jeunesse TFou t'étoé

08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
10h55 Série dramatique Au nom de la vérité
11h20 Série dramatique Au nom de la vérité
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatique Elle court, elle court... la rumeur
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Money Drop
19h15 Météo
20h00 Journal
20h35 Météo
20h38 Météo des neiges
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Série policière R.I.S. Police scientifique 77 Inédit
21h50 Série policière R.I.S. Police scientifique 77
22h55 Série policière R.I.S. Police scientifique 77
23h50 Téléréalité 24 heures aux urgences 77



08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Magazine de société C'est au programme
10h35 Météo outremer
10h40 Sport Jeux olympiques 2014
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Météo des neiges
13h55 Magazine du consommateur Consomag

14h00 Magazine de société Toute une histoire
14h50 Sport Jeux olympiques 2014
20h00 Journal
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
20h45 Météo 2
20h47 Magazine de reportages Envoyé spécial
22h20 Magazine de société Complément d'enquête
23h25 Magazine sportif Image du jour
23h30 Magazine musical Alcaline le mag



07h00 Sport Jeux olympiques 2014
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h45 Météo
12h50 Sport Jeux olympiques 2014
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h25 Jeu Islam
18h05 Jeu Questions pour un champion
18h40 Météo des neiges
18h45 Météo
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h55 Sport Jeux olympiques 2014

CANAL+

19h55 Sport Jeux olympiques 2014
20h35 Magazine sportif Tout le sport
20h45 Comédie Wasabi 7
22h20 Météo
22h25 Grand Soir 3
23h25 Multisports Un soir à Sotchi
oo10 Histoire Collaborations 77
01h50 Magazine régional Midi en France
02h45 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
03h10 Société Hénaff ou le mystère de la petite boîte bleue
04h00 Magazine animalier 30 millions d'amis
04h25 Magazine musical Les matinales

CANAL+

08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Multisports Zapsport
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Comédie Tu honoreras ta mère et ta mère ?
10h10 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
10h30 Court métrage Les chroniques de la poisse 2
10h40 Comédie dramatique Alceste à bicyclette 77
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie dramatique Au bout du conte 77
15h30 Série humoristique Vice versa
15h55 Divertissement Le petit journal
16h20 Thriller Möbius 77
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série de suspense Homeland 77 Inédit
21h40 Série de suspense Homeland 77
22h25 Série humoristique Workingirls
22h40 Série humoristique Workingirls
22h50 Série humoristique Workingirls
23h05 Série dramatique Mad Men 77
23h50 Thriller Effets secondaires 77
01h35 Court métrage Paris infini
01h40 Court métrage A Different Perspective
01h45 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
02h00 Société Marseille gangsters 77
03h35 Sport Saint-Raphaël / Nantes
04h55 Football Les spécimens

M6

07h45 Dessin animé Princesse Sofia 1 Inédit
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva 77
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva 77
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
13h45 Téléfilm sentimental Comment j'ai rencontré le prince charmant
15h40 Téléfilm dramatique L'enfant d'une autre
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Série policière Bones 77 Inédit
21h40 Série policière Bones 77
22h30 Série policière Bones 77
23h20 Série policière Bones 77
oo10 Série policière Bones 77
oo10 Série policière The Killing 77
01h50 Série policière The Killing 77
02h45 Météo
02h50 Clips M6 Music

La sélection
TF1
20h50
R.I.S. Police scientifique

Résumé

Malik et Fred enquêtent sur la mort de Céline Le Gentil, parchutiste décédée dans des circonstances exceptionnelles : elle s'est embrasée alors qu'elle effectuait un saut en tenue de mariée pour une vidéo promotionnelle pour une société organisant des mariages de l'extrême. Les policiers doivent déterminer si l'il s'agit d'un meurtre ou d'un accident. De leur côté, Lucie et Emilie retrouvent des ossements provenant du fond d'un lac. Les analyses montrent qu'il s'agit des restes d'un adolescent disparu il y a quatre ans, Théo Blanchard. Quand les enquêteurs viennent annoncer le décès à sa mère, elles découvrent un Théo bien vivant à ses côtés...

2
20h47
Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :
Une vie sous tutelle
Chaque année en France, 100 000 personnes rejoignent le rang de ceux qu'on appelle les «majeurs protégés». Personnes âgées isolées, dépressifs chroniques ou déficients mentaux, ils sont placés sous tutelle par un juge.

Afghanistan : un portrait au goût amer

L'armée française a quitté le pays fin 2012, les marines américains devraient rentrer chez eux pour la fin 2014. Officiellement, les forces afghanes sont prêtes pour assurer la sécurité du pays. Mais la réalité est tout autre. Le journaliste britannique Ben Anderson a passé cinq semaines à Sangin, ville de 14 000 habitants au sud-ouest de l'Afghanistan, plaque tournante de l'opium et zone de conflits avec les Talibans.

3
20h45
Wasabi

Résumé

Hubert Fiorentini est un policier quadragénaire au caractère bien trempé, qui éprouve de ce fait quelques difficultés dans ses relations avec les femmes. Il n'est jamais parvenu à oublier son amour pour la jeune Miko, sa compagne japonaise, partie vingt ans plus tôt sans donner d'explication. Un jour, son tempérament violent conduit Hubert à démolir, sans le savoir, le portrait du fils du préfet. Les représailles ne se font pas attendre, et son supérieur lui impose aussitôt un congé. C'est alors que le flic turbulent apprend qu'il doit se rendre au Japon : Miko, décédée subitement, l'a désigné comme unique légataire d'un héritage dont le contenu reste une énigme...

CANAL+
20h55
Homeland

Résumé

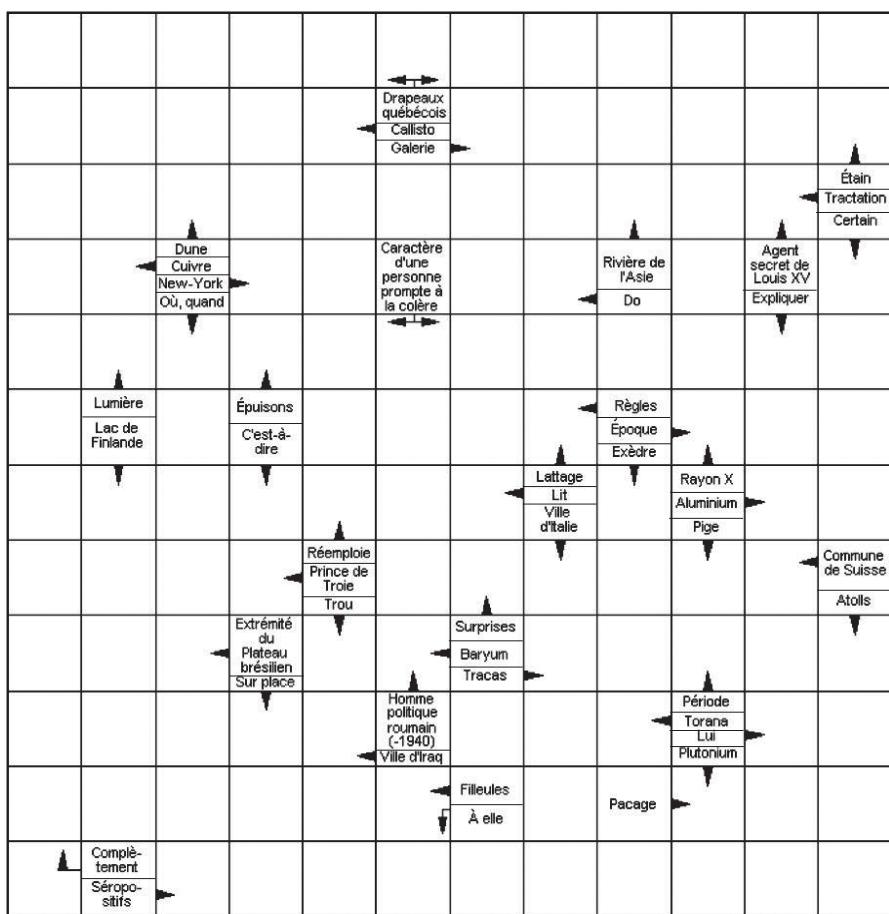
Majid Javadi, chef des services secrets iraniens, est aux mains de Saul. Celui-ci veut l'utiliser comme espion et le renvoyer en Iran. Javadi est contraint d'accepter sous peine de voir son escroquerie révélée au gouvernement iranien. Peter Quinn a été repéré par la police locale dans l'affaire du meurtre de l'ex-femme de Javadi. Carrie tente de l'aider, sous couvert du sceau de la sécurité nationale...

M6
20h50
Bones

Résumé

En voyage de noces à Buenos Aires, Brennan et Booth n'arrivent pas à savourer ces quelques jours de repos. En mal d'adrénaline, ils décident d'apporter leur concours à l'inspecteur Raphael Valenza, grand admirateur des ouvrages de Brennan, au demeurant, et qui enquête sur la mort d'un ancien criminel de guerre nazi, dont les restes ont été découverts dans une fosse commune, parmi les ossements d'opposants politiques. Pendant ce temps, à Washington DC, Hodgins et Angela prennent soin de Christine...

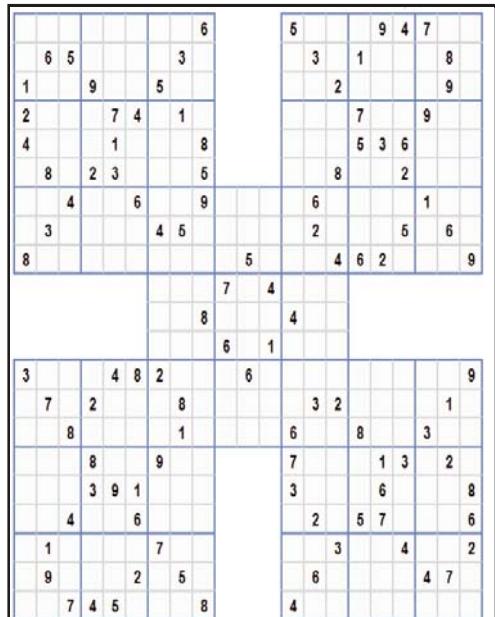
Mots fléchés n°517



Samouraï-sudoku n°517

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°517

► Horizontalement:

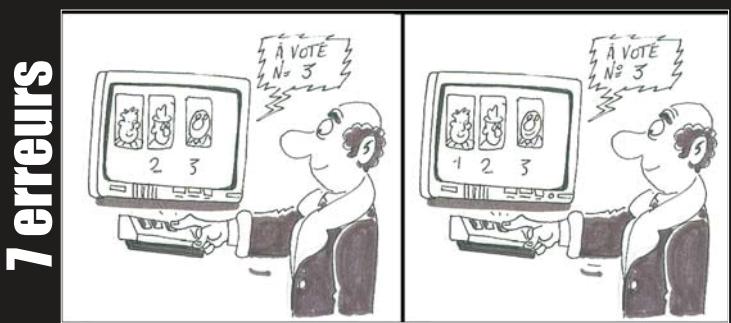
- Art d'incrustier au maroquin des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
- Spumescient - Habitants
- Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
- Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Fillet - Candela
- Partie inférieure du système jurassique - Prénom

► Verticalement:

- Femme de lettres française
- Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des
- féminin
- Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
- Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
- Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
- Brisa les dents - Proportionner
- Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Soit un ogre, dusses-tu nous dévorer.

Proverbe algérien

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas elles font malgrès.

Proverbe berbère

Embrasse la main que tu ne peux couper.

Proverbe arabe

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort

Proverbe français

C'est arrivé le 20 février

1980 : les États-Unis annoncent officiellement leur boycott des Jeux olympiques de Moscou, à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

1986 : la chasse irakienne abat un avion civil qui transportait des députés iraniens et un représentant personnel de l'ayatollah Khomeini : pas de survivants.

1987 : l'Arunachal Pradesh obtient le statut d'état de l'Inde.

2002 : après six jours de grandes violences qui ont culminé avec la mort, le 19, de six Israéliens en Cisjordanie, l'armée israélienne lance en représailles une série de raids à Naplouse et pour la première fois contre les bureaux de Yasser Arafat à Gaza ; quinze Palestiniens trouveront la mort.

2005 : les Espagnols disent oui à une très large majorité au projet de Constitution européenne.

2005 : victoire du Parti socialiste de José Sócrates aux élections législatives portugaises.

2005 : le gouvernement israélien approuve le retrait de la Bande de Gaza et de quatre colonies de Cisjordanie ainsi que le nouveau tracé de la partie sud de la barrière de sécurité.

2011 : au Maroc, début de grandes manifestations dans tout le pays, aboutissant à la remise en cause du régime en place.

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE - SENIORS MESSIEURS)

Exploit de la JSM Chéraga devant le CS Constantine

La JSM Chéraga, club du Championnat amateur (Groupe Centre) de football a réalisé un grand exploit en éliminant le CS Constantine, club de Ligue 1 de football, sur le score de 2 à 1 (mi-temps, 0-0) en match comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie (seniors-messieurs), disputé mardi au stade Omar Hamadi (Alger).



La JSMC cendrillon de l'épreuve, rejoint donc en demi-finales les trois autres formations qualifiées cet après-midi à savoir: le MC Alger, la JS Kabylie et le CRB Ain-Fakroun vainqueurs respectifs de l'USMM Hadjout (1-0), du MC Oran (1-0) et du MO Constantine (2-1).

Les demi-finales prévues le 18 mars prochain mettront aux prises à Tizi-Ouzou la JS Kabylie au CRB Ain-Fakroun, et à Alger, la JSM Chéraga au MC Alger.

Résultats complets des quarts de finale:

USMM Hadjout - MC Alger

0-1

But: MCA: Djallit (1)

CRB Ain Fekroun - MO Constantine **2-1**

Buts: CRBAF: Kara (50, 75)

MOC: Si Amar (18)

JS Kabylie - MC Oran

1-0

But: Madi (81)

JSM Chéraga - CS Constantine **2-1**

2-1

Buts: JSMC: Si-Tayeb (64 sp), El-Kolli (69)

CSC: Allag (65)

Programme des demi-finales (18 mars)

A Alger : JSM Chéraga - MC Alger

A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - CRB Ain-Fakroun.

Des blessés dans des échauffourées après le match USMMH-MCA

Des échauffourées ont éclaté mardi à Hadjout (Tipaza) à l'issue de la rencontre qui a opposé l'USMM Hadjout au MC Alger (0-1) pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, faisant une quinzaine de blessés parmi les forces de l'ordre, ont indiqué des sources concordantes.

Des agents ont été attaqués par des jets de pierres lancés par des supporters de l'USMM Hadjout, alors qu'ils tentaient de protéger des biens publics et privés, selon une source de la Sécurité de la wilaya de Tipaza, qui a précisé que les blessures sont sans gravité.

Les agents de l'ordre sont parvenus à maîtriser la situation en quadrillant les rues de la ville après alors que des voitures, des poteaux d'éclairage public



et des panneaux de signalisation aient été endommagés par des fauteurs de troubles dont plusieurs ont été interpellés par les éléments de la police judiciaire, a ajouté la même source.

Les blessés, parmi les agents de l'ordre et les supporters des deux équipes, ont été évacués vers l'hôpital de Hadjout pour recevoir les soins nécessaires, a indiqué la protection civile à l'APS.

La sûreté de wilaya avait annoncé auparavant avoir mobilisé 1000 agents pour assurer la sécurité avant, pendant et après le match.

Les responsables des deux clubs avaient appelé auparavant leurs supporters à faire preuve de fair-play et à ne pas rééditer les incidents ayant émaillé en 2003 une rencontre entre les deux équipes.

JS Kabylie - CRB Aïn Fekroun en demi-finale



La JS Kabylie accueillera le 18 mars prochain le CRB Aïn Fekroun au stade du 1er novembre de Tizi Ouzou pour le compte des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football (seniors messieurs).

La JSK a éliminé mardi le MC Oran (1-0) sur un but de Madi (81), au moment où le CRBAF s'est imposé face au MO Constantine (2-1) grâce à un doublé de Kara (50, 75). Cette demi-finale sera animée par deux équipes avec des objectifs diamétralement opposés en Ligue 1 professionnelle: les Kabyles jouent le haut du tableau (4^e-31 points), alors que le CRB Aïn Fekroun (14^e-17 points) se bat pour le maintien en Ligue 1. Dans l'autre demi-finale, le MC Alger qui a battu l'USMM Hadjout (1-0) sur un but de Djalil, affrontera en déplacement le vainqueur du match qui oppose en ce moment la JSM Chéraga et le CS Constantine au stade Omar Hamadi (Alger).

Décès de l'ancien président du CR Belouizdad Mohamed Lefkir



L'ancien président du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Lefkir, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi à Paris (France) des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches.

Lefkir (75 ans), avait présidé aux destinées du Chabab à deux reprises, avec à la clé deux titres : une coupe d'Algérie en 1995 et un titre de champion en 2000. Il s'était manifesté la saison dernière pour revenir aux commandes du club, avant de se rétracter, évoquant un «climat malsain». L'enterrement du défunt aura lieu ce jeudi après la prière de Dhor au cimetière de Sidi M'hamed.

APS

Sudoku N°516

4	6	7	8	1	2	9	5	3
8	9	1	3	7	5	4	6	2
2	3	5	9	6	4	7	8	1
6	5	4	1	3	7	2	9	8
9	2	8	5	4	6	1	3	7
1	7	3	2	8	9	5	4	6
5	1	2	6	9	3	8	7	4
3	4	9	7	2	8	6	1	5
7	8	6	4	5	1	3	2	9

5	6	4	9	7	1	3	8	2
8	1	3	6	2	4	9	7	5
7	2	9	5	3	8	4	6	1
2	9	7	1	8	6	5	4	3
3	4	5	6	9	7	6	1	8
1	8	6	3	4	5	2	9	7
9	5	1	8	6	3	7	2	4
4	3	2	7	1	9	8	5	6
6	7	8	4	5	2	1	3	9

4	8	7	3	9	5	2	1	6
9	6	1	4	7	2	5	8	3
5	3	2	6	1	8	7	4	9
9	5	1	6	3	7	4	2	8
6	8	4	5	7	9	3	1	2
3	7	4	8	6	5	2	9	1
2	6	5	9	7	3	1	4	8
9	3	8	2	4	1	7	5	6
1	7	4	8	6	2	9	3	7

4	2	9	5	3	8	6	1	7
6	8	1	4	2	7	5	3	9
3	5	7	6	1	9	4	8	2
5	4	6	3	8	2	9	7	1
7	9	3	1	5	6	8	2	4
8	1	2	7	9	4	3	6	5

Mots Croisés N°516

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Sudoku N°516

5	6	4	9	7	1	3	8	2
8	1	3	6	2	4	9	7	5
7	2	9	5	3	8	4	6	1
2	9	7	1	8	6	5	4	3
3	4	5	6	9	7	6	1	8
1	8	6	3	4	5	2	9	7
9	5	1	8	6	3	7	2	4
4	3	2	7	1	9	8	5	6
6	7	8	4	5	2	1	3	9

Mots Fléchés N°516

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SSI■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

36 joueurs pour préparer un match amical contre la Slovénie !

Said Ben

En annonçant sa liste de 36 joueurs pour préparer le prochain match de la sélection algérienne de football contre la Slovénie prévue le 5 mars prochain au stade Tchaker de Blida, coach Vahid Halilhodzic laisse perplexes les observateurs et spécialiste qui ne comprennent pas, en autres, pourquoi une liste aussi élargie pour un simple match amical comme retour à la compétition des Verts depuis novembre dernier.

En effet, la majorité des sélectionneurs, pour ne pas dire l'ensemble, car Vahid est une exception, regroupent au maximum 25 ou 26 joueurs, alors que lui en ajoute une dizaine. C'est comme s'il reconnaît ne pas encore trouver son équipe type!

Ceci étant une remarque générale, puis, il y a cette histoire du choix de ses joueurs : la majorité de ses joueurs sont soit malades, revenant de blessure ou surtout manquant visiblement de temps de jeu. Par contre, certains autres, bien qu'étonnés avec leurs clubs respectifs ne sont nullement rappeler.

Dans cette liste des 36 joueurs, on notera donc qu'elle est composée de trois quarts de joueurs évoluant hors du pays. D'autre part, on notera qu'il y a 12 joueurs locaux dont trois gardiens de but. Et pour être plus logique, cette liste est composée, entre autres, de 11 joueurs ayant pris part avec la sélection algérienne de football à la précédente coupe du monde de 2010 en Afrique du Sud.

Il s'agit du gardien de but Rais Mboul, des défenseurs Djamel Mesbah, Rafik Halliche, Madjid Bouherra et Carl Medjani, des milieux de terrain Medhi Lacen, Adlene Guedioura, Hassen Yebda, Ryad Boudebouz et Foued Kadir, ainsi que l'attaquant Rafik Djebbour.

Pour certains, le grand absent est Karim Matmour qui avait, on se rappelle, demandé d'abord de s'affirmer avec son



club en Allemagne avant de mériter sa place en sélection. Cette attitude du joueur qui estime ne « pas tromper les algériens » a été perçus comme une « fin de carrière internationale prématurée ». Or, lorsqu'on joue une coupe du monde, on a besoin de tous les atouts. Ce qui, apparemment n'est pas le cas pour Vahid et pourtant Matmour est en train de faire de très bonnes choses avec son club actuel, Kaiserslautern.

Il est vrai que l'équipe nationale a enregistré des changements sensibles au niveau de son effectif, depuis l'arrivée de l'entraîneur bosnien Vahid Halilhodzic, aux commandes techniques des Verts en juillet 2011.

Sous prétexte de rajeunir le club et en coordination avec le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, Vahid a changé l'état d'esprit du groupe voire le groupe même. Plusieurs cadres de l'équipe ont été mis à la « retraite » alors que d'autres l'ont vite compris en se plaçant eux mêmes dans cette catégorie. Ainsi, on remarque de nouvelles têtes au début, Sofiane Feghouli, Fawzi Ghoulam, Yacine Brahimi et Saphir Taider et les derniers convoqués, Nabil Bentaleb (19 ans), et Zineddine Ferhat (20 ans). Or, on notera, également la présence de plusieurs joueurs manquant de temps de jeu voire éternels remplaçants alors que des titulaires sont laissés dans leurs clubs. C'est le cas de Benlamri, Abeid, Matmour, Bounedjah...

Aux yeux de certains qui estiment que Vahid a élargi son effectif pour avoir plus de choix, on se demande donc pourquoi ne pas convoquer la quarantaine de joueurs qu'il a sur le calepin, si tel est le cas ?

Là, on notera la présence de Guedioura et Lacen, dont la situation est compliquée avec leurs clubs respectifs alors que Belkalem, par exemple, est blessé. Pourquoi le convoquer alors qu'il n'a pas de chance de jouer contre la Slovénie.

Ces cas précis pour des joueurs sensés être des « titulaires » à part entière dans le dispositif de Vahid, donne à celui-ci justement des soucis qui mise énormément sur leur expérience en vue de la coupe du monde.

Et là, il ne faut pas se leurrer, les adversaires des Verts dans cette coupe du Monde pour le premier tour, sont vraiment difficiles à manier : la Belgique, la Russie et la Corée du Sud sont des équipes bien redoutables dont il faudrait vraiment se méfier.

En parcourant la liste des 36 joueurs, on remarque donc qu'il y a nombre de joueurs qui ne sont là que pour faire partie d'un « décor », car ne faisant partie ni des 23 susceptibles d'être titulaires, ni de la liste des réservistes ...

Vahid Halilhodzic, devrait en principe choisir les joueurs les plus en forme sans pour autant jouer aux « prolongations » avant que les 90 ou 120 minutes ne soient encore consommées...

LIGUE 2- ASM ORAN Confiance renouvelée à l'entraîneur Mouassa



L'entraîneur Kamel Mouassa bénéficie de la « confiance totale » de la part de la direction de son club, l'ASM Oran, malgré la détérioration des résultats de l'équipe depuis le début de la phase retour du championnat de Ligue 2 algérienne de football, rendant plus compliquée sa mission dans la course à l'accession.

Le vice-président de la formation oranaise, Mohamed Saâdoune, a défendu son entraîneur mercredi, assurant que Mouassa « n'est pour rien » dans les résultats mitigés des Vert et Blanc depuis quelque temps.

« Nous payons beaucoup plus les frais du mauvais arbitrage, notamment lors des deux précédents matches contre l'USM Bel Abbès (0-0) et l'O. Médéa (1-1) », a déclaré à l'APS, le N.2 des gars de Mdina Jdid. Co-leader avec l'USMBA à l'issue de la phase aller, l'ASMO a reculé à la troisième place, ex aequo avec l'US Chaouia, après quatre journées du début de la deuxième manche de la compétition durant lesquelles l'équipe s'est contentée de quatre nuls, dont trois à domicile.

Cette baisse du régime a vite provoqué un débat autour de l'avenir de Mouassa à la barre technique du club, jusqu'à évoquer, dans les milieux de l'ASMO, une éventuelle séparation avec lui en cas d'une nouvelle contre-performance des Oranais sur le terrain de l'USC vendredi pour le compte de la 20e journée du championnat.

Mais le vice-président du club s'empresse pour rassurer son coach, affirmant que le natif de Guelma poursuivra sa mission « quels que soient les prochains résultats » de l'équipe.

« Mouassa a fait ses preuves depuis qu'il est avec nous. Ce n'est pas une contre-performance qui va nous faire changer d'avis à son propos », a précisé Saâdoune, qui demeure confiant en les chances de son équipe de disputer l'accession.

« Au cours de la même période de la saison passée, nous luttions pour notre maintien. Cette saison, on joue la montée et on a de réelles chances pour accéder. Cela renseigne, on ne peut plus, sur le bon travail accompli par Mouassa depuis son arrivée à l'ASMO », s'est félicité le même responsable. Mouassa avait atterri dans le club d'Al-Bahia au milieu de l'exercice passé en remplacement de Si Tahar Cherif El Ouezzani. Son arrivée avait permis aux Oranais de quitter la zone rouge et terminer l'exercice à une place honorable.

APS

INFRASTRUCTURES

Relance prochaine des travaux de réalisation d'une salle de basket-ball à Aïn Larbâa

Les travaux de réalisation de la première salle spécialisée de basket-ball dans la commune d'Aïn Larba (30 km d'Aïn Temouchent) seront relancés prochainement, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de la Jeunesse et des sports (DJS). « La relance va s'opérer suite à la réévaluation de cet important projet, lors de la visite du Premier ministre, qui a accordé à la wilaya une enveloppe financière pour la redynamisation des projets en souffrance », a indiqué M. Moncef Merabet. Domiciliée dans une région où cette discipline est enracinée, l'infrastructure sera opérationnelle avant la fin de l'année en cours, a-t-on ajouté.

La future salle spécialisée de basket-ball, pour laquelle une enveloppe initiale de 32.491 millions DA, répondra aux normes internationales de la pratique de la balle au panier, a-t-on signalé. La DJS avait reçu, en 2012, une enveloppe de réévaluation (70 millions DA) du projet ce qui a permis le lancement des travaux de revêtement en bois du parquet de la salle et ceux portant sur l'aménagement extérieur. Les travaux de gros œuvres et de charpente métallique sont achevés, a-t-on indiqué. Les retards enregistrés dans ces tra-

vaux, la DJS les impute au problème du choix de terrain d'asphalte ce qui a obligé l'entreprise de réalisation à revoir les plans des fondations de l'édifice.

L'état accidenté du terrain a retardé l'avancement des travaux de cette infrastructure sportive. Ces problèmes techniques ont engendré des difficultés financières liées à la réévaluation du projet, ce qui a été réglé définitivement avec la dernière enveloppe allouée par le Premier ministre, a-t-on expliqué.

La pose de la première pierre du projet a été faite le 8 mai 2009 pour un délai initial de 10 mois, a-t-on rappelé.

Une fois opérationnelle, la salle offrira une capacité de 800 places aux fervents de cette discipline sportive, outre des vestiaires, une salle de musculation et une autre de récupération.

L'équipe de basket d'Aïn Larbâa, évoluant en division nationale « B » y sera domiciliée, a-t-on signalé. Les écoles de sports spécialisées en basket-ball seront transférées sur les lieux. Aïn Larbâa, Beni Saf et Aïn Temouchent, constituent des pôles de développement du basket-ball, a souligné M. Merabet.

DEMANDE D'EMPLOI

JH 52 ans cadre gestion stock...

Celibataire +25 ans d'expérience en gestion approv stocks pr démarches prospection.. suivi commercial ventilation clientèle

cherche emploi.

Email: bougieo6000@hotmail.com**Tél.** 0553.04.57.93



Source : Wikipedia.fr

Les stars du Mondial

TIM CAHILL



Tim Cahill est un footballeur international australien né le 6 décembre 1979 à Sydney. Il évolue au poste de milieu de terrain avec les New York Red Bulls en MLS et la sélection australienne. Il est le fils d'un père irlandais et d'une mère de Samoa. Il n'a pas pu jouer immédiatement pour l'Australie car il avait eu une sélection avec l'équipe des Samoa espoirs. Cahill entre dans l'histoire le 12 juin 2006, quand il marque le premier but australien dans une Coupe du monde, contre le Japon. Son frère Chris joue d'ailleurs pour l'équipe des Samoa.



Palmarès

- Footballeur océanien de l'année en 2004
- Membre de l'équipe type de Premier League en 2004
- Nommé au Ballon d'or 2006.
- Premier joueur australien à avoir marqué un but en phase finale de Coupe du monde en 2006.

SON PARCOURS

Sa famille le poussait vers le football dès son plus jeune âge. Il fut d'abord élève au Bexley North Public School. Il passa ses deux premières années d'école secondaire à Tempe High School, puis il passa à la Kingsgrove North High School où il acheva sa vie scolaire et où il rencontra son meilleur ami Robert Britton. Il a joué au football chez le Balmain Police Boys Club et les Marickville Red Devils pendant sa jeunesse. Cahill a rendu visite à son ancienne école après le mondial 2006 où il fut accueilli par la quasi-totalité des élèves actuels de l'établissement, même si sa visite eût lieu pendant les vacances scolaires.

Millwall FC

En 1997, Cahill demanda la permission à ses parents de déménager en Angleterre pour tenter de devenir footballeur professionnel. Tim partit donc tenter sa chance là-bas. La transition fut plus facile pour lui

qu'elle aurait pu l'être, puisqu'il a pu s'installer chez son cousin, Glenn Stanley et sa famille qui vivaient à Grays, dans l'Essex. Son talent était évident et quelques mois plus tard Tim signa un contrat avec le Millwall Football Club de Londres. Il fit ses débuts sous le maillot de ce club le 22 mai, 1998. Cahill était l'un des héros de la campagne de rêve de Millwall, qui parvint à atteindre la finale pour la première fois de l'histoire du club avant de perdre face à Manchester United. Cahill reçut plus de 100 000 voix pour le titre d'«homme de la journée» de la FA Cup après sa performance en demi-finale. Au total, Cahill a joué 239 fois pour les Lions et a marqué 56 buts. Avant le début de

la saison 2004-2005, Cahill changea de club et fut transféré à l'Everton Football Club, qui évolue en Premier League, pour un montant de 1,5 million de livres.

Everton FC

Cahill parvint à s'adapter facilement au Premiership. Il termina sa première saison avec le titre de meilleur buteur du club, ainsi que le plus grand nombre de passes décisifs. Il fut élu joueur de la saison par les fans du club, qui se qualifia pour la phase préliminaire de la ligue des champions, dépassant son grand rival, Liverpool FC, au classement pour la saison 2004-2005. Cahill est connu pour son aptitude à arriver au bon moment dans la surface de réparation, ses coups de tête et son tacle sans compromis. Au terme d'une saison pleine de moments forts mais aussi de quelques déceptions, Cahill marqua plusieurs buts décisifs parmi les 13 buts de la saison - un chiffre impressionnant pour un milieu de terrain lors de sa première année en C1. Il marqua l'un des plus beaux buts de la saison contre Liverpool, même si les Reds remportèrent la rencontre au bout du compte (1-2). En août 2005, Everton prolongea le contrat l'ant Cahill au club, accordant au joueur australien une augmentation de salaire qui reflétait incontestablement sa contribution à l'équipe. Au moment de la signature de son nouveau contrat, Cahill déclara : «Tout ce que je peux dire c'est que c'est un autre rêve qui se réalise, cinq ans de plus chez le club que j'aime plus que tout et qui m'a donné cette occasion». Le 24 juillet 2012, Everton annonce le transfert du joueur pour les New York Red Bulls contre la somme de 1,3 million d'Euros.

Carrière internationale

Né d'un père samoan, Cahill opte d'abord pour la sélection des Samoa. Il est sélectionné à une reprise avec l'équipe des Samoa de moins des 17 ans en 1993. Il décide par la suite de garder la nationalité sportive australienne et honore sa première sélection sous le maillot vert et or de l'équipe nationale australienne le 30 mars 2004 lors du match amical contre l'Afrique du Sud. Il représente également son pays aux Jeux olympiques de 2004. Il est nommé «footballeur océanien de l'année» en 2004, rejoignant Harry Kewell, Mark Viduka, Brett Emerton, Christian Karembeu et Mark Bosnich sur la liste de gagnants de ce prix attribué depuis 1988. Cahill est ensuite titulaire pour la victoire de l'Australie sur l'Uruguay en match de barrage retour, qui voit son pays se qualifier pour la Coupe du monde 2006 en Allemagne à l'issue de la séance de tirs au buts après prolongations (1-0), (tab 4.2).

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE :** S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Jeudi 20 Février 2014 - 20 Rabi' al-thani 1435 - N° 518 - Deuxième année

Algérie - Iran **Ould Khelifa** reçu à Téhéran par le président iranien

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a été reçu mercredi à Téhéran par le président de la République islamique d'Iran Hassan Rohani, en marge des travaux de la 9^e session de la conférence des conseils des Etats membres de l'Organisation de coopération islamique (OCI) qui se tient à Téhéran. La rencontre a permis d'aborder l'état et les perspectives des relations privilégiées liant l'Algérie et l'Iran qui ne cessent de se développer à la faveur de la volonté politique des dirigeants des deux pays», indique un communiqué de l'APN. A cette occasion, le chef d'Etat iranien a appelé à «hisser le niveau de coordination et de concertation sur les questions d'intérêt commun». Pour sa part, M. Ould Khelifa a émis le vœu de voir les relations algéro-iraniennes se développer davantage et s'élargir à d'autres domaines de coopération notamment économique et commercial», ajoute la même source.

CAN-2014 dames (qualification-premier tour retour) **Maroc - Algérie** le 1^{er} mars à Rabat

Le match retour entre le Maroc et l'Algérie comptant pour le premier tour qualificatif au Championnat d'Afrique des Nations dames de football CAN-2014, se déroulera le 1^{er} mars à Rabat, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Au match aller disputé le 14 février au stade Omar Hamadi (Bologhine), l'équipe algérienne dirigée par Azeddine Chih s'était imposée sur le score de 2 à 0. Les deux buts ont été inscrits par Naïma Bouhami-Beniziane (12 et 56).

En cas de qualification, la sélection algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie. Au match aller disputé au Caire, les Tunisiens avaient gagné sur le score de 3 à 0.

Le Championnat d'Afrique des Nations CAN-2014, dont la phase finale aura lieu en Namibie du 11-24 octobre, est qualificatif pour la Coupe du Monde 2015 au Canada.

APS

Le docteur Youcef Aklouf, Directeur général de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques, invité, hier, du Forum de *DK NEWS*

L'ANPT un vivier d'idées... !



M. Aklouf démontre que le vivier d'idées est un capital incommensurable qui inverse la démarche managériale en s'appuyant sur la force de l'intelligence, le pragmatisme du porteur de projet et en binôme avec l'équipe d'accompagnement réaliser des produits économiquement viables et donc arriver à la création d'entreprises.

O. Larbi

Le DG du cyberparc de Sidi Abdellah était venu au Forum de *DK News* pour faire connaître ce qui fait mystère pour le grand public: qu'est-ce que c'est ? se demande-t-on.

Le DG est un chercheur, un enseignant qui a été responsable d'un département de Recherches et développement dans une entreprise nationale de télécommunication. Il a, en outre, la modestie de la jeunesse qui sait.

Le cyberparc est un organisme qui dépend du ministère de la Poste et des TIC. Il a été créé suite à une décision du Président Abdelaziz Bouteflika.

Cette idée de 2004 a vu le

jour en 2012. C'est dire que les bonnes idées prennent du temps à se concrétiser dans notre système pour ne pas dire notre bureaucratie.

A Sidi Abdellah, il ya un incubateur de projets qui met en forme les idées. Des plus simples aux plus sophistiquées, elles trouvent des gens, des professionnels qui accompagnent les concepteurs, les coachent, les aident à produire des business plans et les accueillent dans des locaux pendant 30 mois jusqu'à ce qu'ils puissent voler de leurs propres ailes, leur offrent leur capital de relations afin de les inscrire dans un réseau virtuel d'échanges et de réalisations.

M. Aklouf démontre que le vivier d'idées est un

capital incommensurable qui inverse la démarche managériale en s'appuyant sur la force de l'intelligence, le pragmatisme du porteur de projet et en binôme avec l'équipe d'accompagnement réaliser des produits économiquement viables et donc arriver à la création d'entreprises.

La démonstration de M. Aklouf est porteuse d'un nouveau management : il ne s'agit plus de dire : «Votre argent nous intéresse» mais : «Votre idée nous est chère» car elle améliore la qualité de la vie, le réflexe d'économie de ressource comme l'eau ou les énergies, comme de gagner du temps dans les opérations de recherche d'un stationnement, ou de renouvellement de la police d'assurances, etc. Il est fier de surprendre l'assistance en annonçant qu'un jeune algérien a mis au point une application pour une consultation médicale (ophtalmologie) partir de son portable. L'entité dirigée par Youssef Aklouf est déjà à l'honneur au vu des concours d'innovation et de créativité qui ont distingué les porteurs de projets accompagnés par les professionnels du cyberparc. Plus encore une cinquantaine d'entreprises se développent dans tous les secteurs et branches d'activités. Il reste qu'un pas à faire pour que les entreprises grandes et petites sous-traitent leurs appels à contribution ou de projets avec l'entreprise que dirige Youssef Aklouf...

Chéraga

Le football à l'honneur !

L'exploit réalisé par l'équipe de football de la JSM Chéraga en coupe d'Algérie face à une grosse cylindrée, le CS Constantine, a ravivé la joie et le bonheur au sein de la population de cette ville qui n'a qu'un seul sujet de discussion, ces jours-ci, à savoir cette qualification historique de leur équipe de football en demi-finale de la coupe d'Algérie.

Il s'agit en fait d'une belle performance qui restera à jamais gravée dans la mémoire des habitants de Chéraga et dont le mérite revient aussi bien aux joueurs, au staff technique et aux dirigeants, mais égale-

ment à l'APC qui n'a mené aucun effort, tant sur le plan humain que matériel, pour accompagner et aider cette équipe à se surpasser et à procurer la joie à toute une population, avide de ce genre de victoires.

L'apport de l'APC est à sa tête le président de l'Assemblée, Mohamed Chermet, un vieux connaisseur de la JSMC, a été, faut-il le reconnaître, très précieux et a permis à cette jeune équipe de se consacrer à son travail et de se concentrer uniquement sur son sujet, celui d'être parmi le dernier carré d'as de Dame coupe. L'équipe est également en pole position pour

l'accession en Ligue 2 professionnelle, dans la mesure où elle occupe actuellement la première place du championnat national amateur. Et comme l'appétit vient en mangeant, la JSMC est prête, elle est même déterminée à aller jusqu'au bout de son aventure en coupe d'Algérie. Son prochain adversaire, qui n'est autre que le grand Mouloudia d'Alger, est déjà averti. Le Doyen risque de laisser des plumes sur son propre fie de Bologhine et à ce moment-là, la JSMC ne jurerà que pour le sacre final. Le défi est lancé.

Walid B.